



Mai
2010

Journal détailléur l'heure vélo

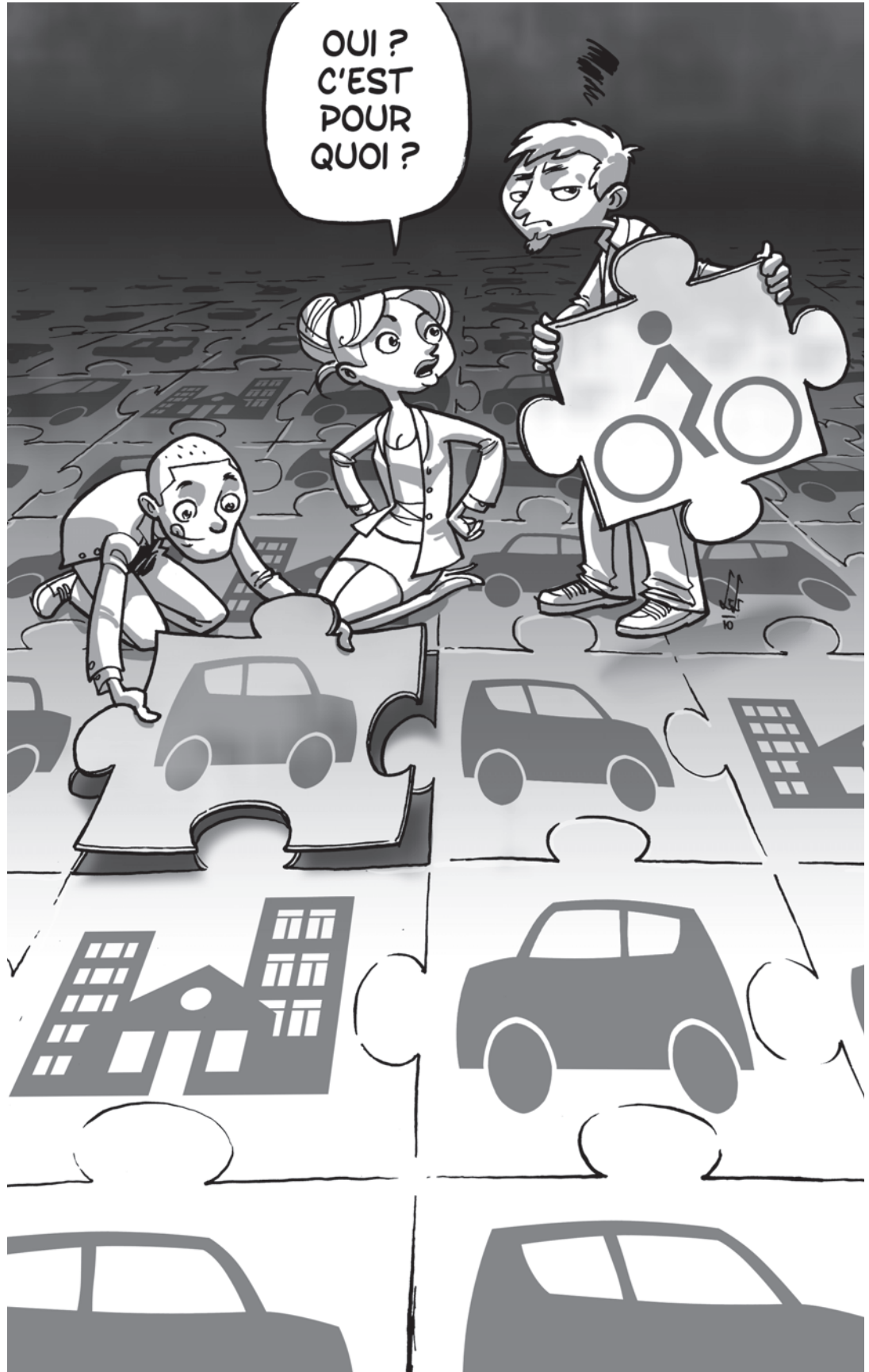
n°63

Samedi 5
Dimanche 6 Juin

FÊTE
DU VÉLO

www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org

BOUGEONS !	
<i>Épistémologie du Vélo</i>	P2
ÉDITORIAL	P3
BOUGEONS !	
<i>La Véloration Universelle de juillet 2010</i>	P3
VIE DE L'ASSO	
<i>Assemblée générale de Droit au Vélo</i>	P4
L'ANTENNE ADAV BÉTHUNE	
<i>Activités de janvier à mars</i>	P6
PLUME	
<i>Résister est futile ?</i>	P7
DÉPLACEMENTS	
<i>Transport des vélos dans les TER-GV - L'impasse</i>	P8
<i>Voyager à vélo en train : quelques bons trucs</i>	P8
<i>Train + vélo-boulot-dodo : c'est pas idiot !</i>	P9
AMÉNAGEMENTS	
<i>Stationnement cycliste</i>	P10
<i>Un printemps très verre</i>	P10
<i>Les voleurs pris dans la toile</i>	P10
LÀ BAS	
<i>Le vélo à Copenhague</i>	P11
EN ROUTE	
<i>La Caravane Vanne</i>	P11
GRRR...	
<i>Capinghem l'impitoyable</i>	P11
C'EST LA FÊTE	
<i>Fête du vélo - 5 et 6 juin</i>	P12
BALADES	
<i>Beau Vélo de RAVel 2010</i>	P14
<i>Nuit des Chouettes 2010</i>	P14
<i>Transeuropéenne 2010</i>	P14
VOYAGES	
<i>Dans les Ardennes</i>	P15
<i>Été 2010 à Vélo</i>	P15
L'ADAV Y ÉTAIT	P16-19
AGENDA	P20
AMÉNAGEMENTS	
<i>Une voie rapide vers la voie de la sagesse</i>	P20
BON À SAVOIR	
<i>Vélo, transports en commun et frais de déplacement</i>	P20



Épistémologie du Vélo

On trouvera ci-dessous une réflexion, sur le concept de mobilité, de l'épistémologue français Michel Serres.

Qu'est-ce que le savoir ? Comment prend-t-il forme ? Pourquoi telle forme de savoir plutôt qu'une autre ? Quelles sont les limites du savoir ? Que faut-il faire pour savoir ? L'**épistémologie**, qui se veut la branche de la philosophie qui s'intéresse à la rationalité de la connaissance, essaie de répondre à toutes ces questions...

Dans son argumentaire, **Michel Serres** explique que le développement du vélo s'intègre dans la suite logique de l'évolution de la vie sur la planète Terre, avec le « mou » au dehors et le « dur » au dedans...

Le philosophe nous rappelle ainsi d'abord l'utilité, pour les premières créatures du monde animal (mollusques, arthropodes, ...), d'une solide carapace protectrice.

La voiture particulière à moteur à explosion, qu'il nous présente ensuite, par analogie, comme un engin modelé par l'homme, à l'image d'un archaïque fossile démodé, triste et faussement protecteur, serait donc à classer dans cette catégorie, bien primitive, d'espèce mobile...



Arthropodes radiocommandés / Embouteillages automobiles

Nos automobiles : des fossiles !

Le Cambrien - il y a 500 millions d'années - a vu émerger, chez les vivants monocellulaires mous, des **parties dures**, sortes de plaques de calcaire pluricellulaires. Des populations sont apparues, munies de toits dont la **dureté** mit à l'abri leurs parties douces : mollusques aux coques chantournées, armées d'insectes couverts de chitine, sauriens et reptiles émaillés d'écailles...

Des centaines de millions d'années après émergèrent des **espèces douces** dont l'anatomie inversa exactement la dureté précédente. Chair, poils, plumes, duvets,... toutes les parties souples sortirent lentement de ces coques cristallines ou de ces carapaces calcaires et devinrent parfois, à l'intérieur, os, cartilages et squelettes. **Ainsi notre corps sut, à la longue, se faire doux dehors et dur dedans.**

Mais avec nos mains, nous ne pouvons encore fabriquer que **du dur dehors et du doux dedans**, à l'image de ces véhicules d'acier qui nous entourent. Tout se passe comme si nous ne parvenions à modeler que des fossiles archaïques...

Regardons passer wagons et locomotives, camions et automobiles, fonctionner grues et bétonnières, s'élever usines et fabriques... **tous mous à l'intérieur et d'acier à l'extérieur**. Nous voyons défiler - s'entrechoquer quelquefois mortellement - des millions de **fossiles**, revêtus de cuirasses comme des crustacés, mollusques, arthropodes, insectes et sauriens...

Nos automobiles ressemblent à la fois à des animaux conservés ou fossiles et à des armures de guerriers préhistoriques. *Quand saurons-nous produire des techniques douces à l'image de nos corps ?*

Le doux émergera tout naturellement de nous lorsque nos techniques s'ouvriront au monde au lieu de le combattre...

Une exception à cela. Nous avons su, **une seule fois**, fabriquer de nos mains une machine si souveraine qu'on la nomma, dès sa naissance, « la Petite Reine ».

Michel Serres poursuit ensuite en déplorant l'incapacité de l'être humain à concevoir des **créations douces**, à l'image de ce à quoi sont parvenus, - les os et les cartilages à l'intérieur ; les plumes, les poils, les duvets les peaux et les chairs à l'extérieur -, l'organisme développé des mammifères et celui des oiseaux.



Chien en mouvement / Cycliste en mouvement

Le texte se termine par la remarquable exception du **vélo**, qui ne cherche pas à protéger le cycliste par une armure préhistorique ou moyenâgeuse, mais qui, au contraire, **mime ses os** ! C'est en effet le corps, souple et non dur, de l'être humain qui enveloppe, de toute part, la **bicyclette-squelette**.

D'où l'évidente supériorité, sur l'archaïque automobile, du vélo novateur. Ce qu'il fallait démontrer...



Gérard

Michel SERRES,
Portrait de
Christian JACOT

Une machine qui, **pour la première fois** dans l'évolution comparée de la vie et des techniques, ne nous protège pas de sa cuirasse, mais **mime au contraire l'intimité des os** en laissant notre chair déborder vers le monde...

Bras sur le guidon, mains serrant les freins ou les poignées, cul sur selle, mes jambes se posent hors cadre. Mon corps entoure, surplombe, habille, **environne ma bicyclette**, ainsi devenue **squelette interne de mon corps roulant**.

Passant de l'ère primaire au quaternaire, réellement moderne, le **vélo devance de millions d'années les autres véhicules**, inimaginablement archaïques.

On s'étonne en général que, quelques années après le vélo, des inventions mirifiques comme l'automobile soient apparues. Détrompons-nous ! **Le vélo** émergea de fait des centaines de millions d'années après l'automobile. **Lui mammifère, elle insecte ou crustacé...**

Michel SERRES

Pour faire suite à ce très beau texte, on trouvera maintenant ci-dessous, dans le même ordre d'idées et directement inspiré de la célèbre illustration du primate qui apprend à marcher, le percutant logo de la semaine 2001 de la mobilité.

On pourra par ailleurs retrouver, sur le site de l'association, l'article original de Michel SERRES (1^{re} parution dans le numéro hors-série, de mai-juin 2008, du magazine Science et Vie) : <http://www.droitavelo.org/spip.php?article366>



Le printemps est au vélo dans la métropole lilloise : depuis le 2 avril et jusqu'au 6 juin, *la Quinzaine de l'Entorse* offre aux amateurs toute une ribambelle d'expositions, de spectacles, d'ateliers et de balades ; avec en point d'orgue une édition spéciale de la fête du vélo, le premier week-end de juin : *Droit au vélo* est partenaire de *L'Entorse* pour l'occasion, et nous attendons des milliers de cyclistes convergeant vers la capitale nordiste !

Pour autant, si le vélo loisir, le vélo sportif, le vélo festif, artistique ou nostalgique font l'unanimité, le droit au vélo quotidien nécessite encore un combat lui aussi quotidien. Pour le cycliste, pouvoir stationner en sécurité, à proximité de son lieu de destination ou de son domicile, est un besoin sur lequel nous n'avons cessé d'insister et dont l'importance commence à entrer dans les esprits : très attendu, un parking à vélos sera enfin inauguré cet automne en gare de Lille-Flandres ; le concours d'abris à vélos lancé par la Ville de Lille a connu un grand succès, et il est à souhaiter que ce foisonnement d'idées débouche rapidement sur des réalisations concrètes ; à Lille encore, des locaux sécurisés destinés à ceux dont le logement ne peut héberger le vélo, doivent prochainement voir le jour... Mais il faut trop souvent, à chaque occasion de rénovation d'une place ou d'ouverture d'un équipement collectif, rappeler l'existence des cyclistes : « Des arceaux ? Ah ! On n'y avait pas pensé... Oui, mais l'architecte



n'est pas d'accord, ce n'est pas intégré à son projet. » Cette sensibilité esthétique n'est guère heurtée cependant lorsque des files de voitures en stationnement s'entassent autour des squares ou le long des plus belles avenues... Redisons-le, au moment où Paris s'apprête à leur rendre une partie des voies sur berge, la reconquête de l'espace urbain par les piétons et les cyclistes passe par l'élargissement généreux des trottoirs et la réduction de l'offre de stationnement automobile, qui feront renoncer à nombre d'inutiles petits déplacements motorisés : sans ces mesures de santé publique, l'objectif de 10% de part modale pour le vélo en 2020 ne résistera pas aux habitudes des mollets paresseux.

Une fois encore, les adhérents arrageois, béthunois et valenciennes de *Droit au vélo* se sont montrés les plus dynamiques en mars à l'occasion de la semaine *Respectez les cyclistes !*, en proposant des actions de sensibilisation aux doubles-sens et de protestation contre le stationnement dangereux sur les aménagements cyclables. À l'échelon national, cinq associations : *la FUBicy*, *le Club des villes et territoires cyclables*, *Droits du Piéton*, *la Ligue contre la violence routière* et *Rue de l'Avenir*, ont interpellé le gouvernement le 31 mars lors d'une conférence de presse, pour une mise en œuvre effective et urgente du *Code de la rue* en France et pour des « villes à 30 ». Printemps militant, printemps manif', printemps festif...

Benoît Cousin

BOUGEONS !

La Vélorution Universelle de juillet 2010 - En 4 questions-réponses

Une masse critique, c'est quoi ?

Une masse critique désigne une « quantité », qui doit être atteinte, pour qu'un phénomène puisse avoir lieu.

En biologie...

Le **quorum sensing** c'est, grâce à une intercommunication assurée par des signaux moléculaires, la remarquable capacité des bactéries à évaluer l'importance de leur population. La masse critique est obtenue si la quantité détectée de population est telle que ce mécanisme de quorum sensing entraîne la colonie bactérienne à exprimer, ou à réprimer, des gènes particuliers de son métabolisme secondaire. Ces gènes permettront, selon les espèces, la régulation de manifestations biologiques diverses : formation de biofilms, production d'antibiotiques, établissement de bioluminescence...

En physique nucléaire...

La **masse critique** correspond à la quantité nécessaire de matériau fissile qui doit être atteinte, pour que le déclenchement, en chaîne, de la réaction de fission concernée puisse se produire.

Et dans le domaine du vélo ?

Le schéma de principe ci-dessous donne une explication, assez simple, d'une **masse critique cycliste**.

Les cyclistes chinois seraient les premiers à avoir eu recours à ce **concept gagnant** de groupe organisé. Les automobiles et les camions, qui avaient pour eux le nombre, des volumes impressionnants et des grandes vitesses, parvenaient à s'imposer très facilement dans la circulation, le trafic n'étant autrefois réglementé en Chine par aucune signalisation. Les cyclistes devaient au contraire, s'ils voulaient traverser un carrefour, s'amasser en nombre suffisant. Après un certain temps d'attente, lorsque la masse critique était atteinte en leur faveur, ils pouvaient, en coupant le flux motorisé, « forcer » le passage...

Le programme de la Vélorution Universelle ?

On trouvera, sur le site web de la **Vélorution Universelle**, le **calendrier détaillé** (masses critiques, concerts, projections de films, débats, visites, repas...) de ces quatre journées festives et revendicatives.

<http://velorutionuniverselle.org/articles/spip.php?article60>

« Paris est à nous !!! »

La masse critique la plus importante de ces quatre jours, se déroulera le samedi 3 juillet, juste avant un mégaconcert.

À noter que le début de la Vélorution correspondra avec la présence, à Paris, des premiers participants de la **TransEuropéenne** et de l'**Alter-Tour...**

Et l'hébergement ?

Le site de la Vélorution Universelle présente également, pour ces quatre journées de période vélorutionnaire, de très nombreuses propositions d'**hébergement** dans Paris.

<http://velorutionuniverselle.org/articles/spip.php?article7>

Et pour celles et ceux qui veulent partir ensemble de Lille ou se retrouver à Paris ?

Le plus simple serait d'utiliser la liste de diffusion du Collectif Vélorution-Lille et/ou le Forum de discussion de l'ADAV.

<http://velorutionlille.free.fr/lille@velorution.org>

<http://droitauvelo.org/forum/>

Gérard



Assemblée générale de Droit au vélo - 30 janvier 2010

L'assemblée générale 2010 s'est tenue le samedi 30 janvier à la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités) à Lille et a réuni près de cent participants. Elle était cette année précédée d'une assemblée générale extraordinaire qui a permis d'adopter une révision des statuts de notre association.

Cette révision concernait essentiellement les points suivants :

- **Changement de nom** (article 1).

L'association est désormais dénommée « Droit au vélo » au lieu de « Association Droit au Vélo », le sigle restant ADAV. Cette modification permettra une meilleure identification de l'association par son nom plutôt que par son sigle, parfois inconnu et souvent mal traduit.

- **Conseil d'administration** (article 10).

Il sera désormais composé de neuf à quinze membres (au lieu de neuf ou quinze) pour davantage de souplesse.

- **Assemblée générale** (article 13).

Les modalités des scrutins (décompte des voix, pouvoirs) sont précisées.

La présentation des rapports moral et financier a été l'occasion de nombreux échanges. Les adhérents présents ont ensuite pu écouter un exposé de Frédéric Héran, chercheur en économie des transports, sur « Les conditions de la réussite d'une politique cyclable ». Ils y ont appris que le niveau élevé de pratique cyclable dans des pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas n'est pas « culturelle » comme on le croit très souvent : ces pays ont, eux aussi, connu un effondrement de l'usage du vélo dans les années 50 et 60 parallèlement à l'essor de la motorisation, mais ont réagi très tôt grâce à la mobilisation des associations de parents d'élèves et de cyclistes urbains, suivie d'une politique d'amélioration des aménagements cyclables et de création de zones 30 et de zones de rencontre dès 1975 ; et aussi qu'en Italie du Nord, les grandes villes ont connu un essor inattendu du vélo suite à l'instauration de zones à trafic limité dans les centres-villes pour préserver les monuments historiques de la pollution. Les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.

Extraits du rapport moral

Cette année a été marquée par la tenue à Lille du congrès de la FUBicy (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette) du 24 au 26 avril 2009. L'organisation d'un tel événement, avec l'aide de la fédération et des collectivités terri-

toriales, a donné à l'ADAV l'occasion de faire preuve de sa maturité : l'investissement des permanents et la mobilisation de nombreux adhérents ont permis d'assurer la réussite de ces journées et de recueillir l'entière satisfaction des congressistes. Au 31 décembre 2009, l'ADAV comptait précisément 1419 adhérents, soit une augmentation de près de 17% en un an.

Correspondants locaux

Le travail des salariés de l'association, qui sont les interlocuteurs reconnus des institutions, s'appuie sur les observations transmises par les correspondants locaux qui participent aux Groupes de Travail Vélo (GTV) existants ou en permettent la création. En 2009, le conseil d'administration a désigné deux nouveaux correspondants locaux à Achicourt et Halluin.

Antennes locales

À Arras, Béthune, Hazebrouck et Valenciennes, des groupes structurés d'adhérents se réunissent régulièrement pour revendiquer des villes plus cyclables, et proposent des animations, balades, manifestations...

Conventions

Les conventions avec LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine), le conseil général du Nord et la Ville de Lille, ont été renouvelées pour une période de trois ans en 2008. La subvention de la Ville de Lille a été revue à la hausse en 2009 pour permettre le développement des ateliers.

L'ADAV bénéficie également d'un cofinancement de la Région Nord – Pas-de-Calais et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'Espace Info-Déplacements (EID).

Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel Anceau et Sabine Geneste) de l'ADAV et ses correspondants locaux, existent maintenant dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (bandes et doubles sens cyclables, stationnement...) ; des campagnes de communication autour du vélo et l'édition de documents sont aussi évoquées et décidées dans les GTV.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de l'ADAV et les services de LMCU et du département du Nord sont régulièrement amenés à se réunir.

De nombreuses autres structures font régulièrement appel à l'expertise et aux compétences de l'ADAV : le conseil d'administration a ainsi validé en 2009 notre participation à l'Agenda 21 de Lille, à la démarche nationale Route Durable pilotée par le département du Nord et où nous représentons la FUBicy, à la Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) et au Conseil de Développement de Lille Métropole. Nous avons aussi été associés à la préparation des États généraux du vélo organisés par LMCU, ainsi qu'à plusieurs plans Climat (Cambrai, Lille Métropole, Valenciennes).

Train et vélo

Le dialogue de sourds entre la SNCF, la Région et les usagers continue à propos du transport des vélos dans les TER-GV. L'ADAV est intervenue à plusieurs reprises en relevant les nombreuses incohérences des informations diffusées, et en faisant part du désarroi des cyclistes qui doivent en plus faire face à l'absence de stationnement sécurisé en gare de Lille-Europe.

Le dimanche 27 juin, un train spécial vélo à la découverte des voies vertes de l'Avesnois (aller : Lille-Valenciennes, retour : Maubeuge-Lille) a été mis en place par la SNCF en partenariat avec l'ADAV, à l'occasion de l'inauguration du relais-vélo de Ferrière-la-Grande : un bon exemple d'intermodalité.

Les relations se sont poursuivies durant l'année écoulée avec la SNCF (TER), dans le but d'améliorer le stationnement des cycles dans les gares et leur accessibilité aux quais (création de goulottes, notamment).

Transpole

Des contacts ont été pris avec Transpole pour définir des pistes à suivre afin de promouvoir l'intermodalité, par exemple la création de parkings à vélos aux abords des stations de métro et des arrêts du tramway ou des Liane.

Espace Info-Déplacements

L'Espace Info-Déplacements (EID) a été créé en 2008 avec le soutien de l'ADEME et la Région Nord – Pas-de-Calais, avec pour missions d'informer le public sur les offres disponibles pouvant favoriser l'usage de modes alternatifs à la voiture individuelle, et d'encourager l'intermodalité. En 2010, l'EID deviendra le Pôle Info-Déplacements (PID). Le PID sera tête de réseau régional pour les actions liées à l'éco-mobilité scolaire.



Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires

Les lignes de vélobus mises en place en 2007 pour la desserte de l'école Pasteur à Lille fonctionnent toujours quotidiennement (fait suffisamment rare en France pour être noté). La notoriété de cette expérience nous amène des demandes régulières d'informations de la part des médias, de parents d'élèves ou de collectivités. Ainsi, en 2009, avec l'assistance de l'EID, des lignes de pédibus ont été créées dans plusieurs villes de la région, et des interventions ont été proposées dans d'autres villes pour amorcer des démarches de vélobus. La Ville de Lille a informé les écoles primaires de nos compétences, avec pour objectif de reproduire l'expérience de l'école Pasteur à d'autres établissements.

Plans de Déplacements d'Entreprises

La participation de l'EID à de nombreuses rencontres, notamment dans le cadre des ateliers des plans Climat territoriaux, renforce son positionnement et sa reconnaissance. L'ADAV est signataire du Plan Climat Régional, adopté au printemps dernier et qui comprend un volet important sur le vélo. De nombreux acteurs font appel à nos services pour orienter leurs actions visant à favoriser le report modal.

Manifestations

L'ADAV a manifesté à plusieurs reprises son mécontentement sur la voie publique ; par exemple :

- le 19 mars rue de Marquillies à Lille, à l'occasion de la semaine « Respectez les cyclistes ! » pour protester contre le stationnement abusif des véhicules sur la bande cyclable face au commissariat de police ;
- le 20 mars à Valenciennes, également dans le cadre de « Respectez les cyclistes ! », pour alerter à propos des rétrécissements dangereux engendrés par les îlots séparateurs centraux ;
- le 2 juillet à Lille : distribution de faux PV sur l'itinéraire du vélobus de l'école Pasteur ;
- le 10 octobre au pont d'Essars, près de Béthune, pour protester contre l'absence d'aménagements pour les piétons et cyclistes sur les accès au nouveau pont.

Promotion du vélo et sensibilisation

L'ADAV était présente en 2009 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels (Semaine « Respectez les cyclistes ! », Semaine du Développement durable, Fête du Vélo, Semaine de la mobilité), pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements envers les collectivités territoriales. Quatre brocantes à vélos ont été organisées à Arras, Lille, Roubaix et Tourcoing, permettant de toucher un très large public.

Fiches-conseils

Après « Vous tenez à votre vélo ? Pensez à bien l'attacher ! » publiée en 2008, l'ADAV a fait paraître en 2009 les fiches-conseils numéro 7 « Autos, vélos... pour une meilleure cohabitation » destinée aux automobilistes, et numéro 8 « À vélo la nuit, l'éclairage c'est vital ! » qui peut être accrochée facilement au guidon du vélo des cyclistes invisibles.

Exposition

L'exposition « Simplifiez-vous la ville ! », inaugurée en janvier lors de la précédente assemblée générale, a été réalisée avec le soutien du PDASR du Nord. Elle comporte huit panneaux et dix exemplaires en ont été réalisés, qui ont été exposés à l'occasion de nombreux événements sur l'ensemble du département du Nord.

Site Internet

En complément de L'Heurovélo et mieux adapté à l'actualité immédiate, il doit être à la fois un lieu d'information et d'échange : le site comporte un forum dont la fréquentation ne demande qu'à augmenter. Plusieurs rédacteurs alimentent régulièrement le site : la rubrique Balades présente en particulier des articles détaillés sur les randonnées proposées avec de nombreuses références historiques et géographiques ; des rubriques sont consacrées à l'activité de l'ADAV à Arras, Béthune, Hazebrouck et Valenciennes. On peut aussi télécharger sur le site différents documents de l'ADAV (fiches-conseils, Heurovélo, photos...).

Réparations et marquage antivol

Les « Ateliers d'aide à l'entretien et aux petites réparations de son vélo » proposent depuis septembre 2009 deux rendez-vous par mois : au premier samedi à 10 heures à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) est en effet venu s'ajouter le troisième mardi à 18 heures, grâce à un partenariat avec le Foyer de Jeunes Travailleurs de la résidence Béthanie, rue Saint-Genois à Lille, qui met ses locaux à la disposition des apprentis bricoleurs. L'augmentation de la subvention de la Ville de Lille en 2009 a permis l'achat d'outillage et de trépieds, ainsi que l'édition d'une fiche de présentation des ateliers.

Une des deux machines à graver (marquage antivol Bicycode) acquises par la Ville de Lille en 2005 a été confiée à l'ADAV. Et nous avons en outre effectué l'achat en fin d'année d'une nouvelle machine : son fonctionnement devrait être plus fiable et plus rapide et pouvoir s'adapter à davantage de cadres ; nous pouvons maintenant plus facilement proposer du marquage dans l'ensemble de la région.

Balades

Le groupe Balades propose aux adhérents et aux sympathisants de l'ADAV des balades d'une journée ou demi-journée, le plus souvent au départ de Lille ou d'une gare TER, ainsi que des randonnées de plusieurs jours ; l'allure y est toujours modérée, l'ambiance conviviale et l'esprit est celui de la Cyclodécouverte. Le calendrier des balades ainsi que leur description complète sont consultables sur le site et envoyés par courriel aux adhérents.

Perspectives pour 2010

L'ADAV espère pouvoir signer cette année une convention avec le conseil général du Pas-de-Calais. Les contacts se poursuivront aussi avec la communauté urbaine d'Arras (CUA), en vue de la formalisation d'un partenariat.

La Fête du Vélo devrait en 2010 être l'apothéose de la Quinzaine de l'Entorse, qui verra se dérouler de nombreuses animations sur le thème du vélo du 2 avril au 6 juin : dans cette perspective, l'ADAV a noué un partenariat avec l'association L'entorse. Nous participer-

rons comme chaque année à d'autres manifestations nationales comme les semaines du Développement durable et de la Mobilité, « Respectez les cyclistes ! » et la Journée des Voies Vertes. Une semaine de sensibilisation à l'éclairage devrait être programmée fin octobre, comme en 2009, et nous renforcerons les actions sur ce thème.

Nous souhaitons proposer également des opérations de communication pour populariser les aménagements cyclables obtenus (comme en 2009 à Valenciennes). En leur absence, le succès de la manifestation du 10 octobre dernier au pont d'Essars devrait nous inciter à organiser, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, ce type d'événement revendicatif.

Le succès des Broc' à vélo et des ateliers de réparation ne se dément pas, et de nombreux militants sont disponibles pour la poursuite de ces activités. Un projet d'extension des ateliers est toujours à l'étude, qui permettrait d'en augmenter la fréquence : il dépend de la mise à disposition permanente d'un local, qui pourrait être un des anciens sites de Numericable à Lille, dont la municipalité envisage de transformer un certain nombre de parkings à vélos sécurisés.

La prochaine fiche-conseil (numéro 9) sera à destination des scolaires. Un dossier en vue de son financement a été déposé auprès de la Fondation Norauto. Une adaptation de la fiche numéro 7 (« Autos, vélos... pour une meilleure cohabitation ») sous forme d'exposition est aussi à l'étude.

D'année en année, le nombre d'adhérents progresse, notre « territoire » s'élargit, nos compétences et nos actions se diversifient, et notre réputation s'étend : cela nécessite beaucoup de rigueur et de professionnalisme chez les permanents, qui ne comptent pas leurs heures. En même temps, l'ADAV sait aussi compter sur le dynamisme de ses militants pour organiser de nombreuses activités festives, revendicatives ou solidaires. Nous nous efforçons de garder cet équilibre qui fait tout l'intérêt de la vie associative : changer la vie, ici et maintenant, avec sérieux, dans la bonne humeur et le respect de chacun.

Benoît COUSIN

L'intégralité du rapport moral 2009 est consultable sur <http://droitauvelo.org>.

L'ADAV en 2010

Conseil d'administration

Président : Benoît COUSIN
Trésorier : Etienne Forest
Secrétaire : Philippe Delrue
Vice-présidente chargée des relations avec les salariés : Véronique FAFEUR
Vice-président chargé des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN
Secrétaire adjoint : Laurent PLANCKE
Administrateurs : Raymond BODART, Élie DÉFOSSEZ, Olivier DUTEL, Nathalie Lecocq, Denis LEFEBVRE, Alain Legrand, Jean-Marie Roger, Anja SCHMID.

Équipe salariée

Michel ANCEAU (direction et concertation),
Sabine GENESTE (chargée de concertation),
Sébastien TORRO-TOKODI (Pôle Info-Déplacements, Vélobus et Pédibus),
Luc COVELIERS (promotion du vélo, animation, secrétariat et AF3V),
Yves MAERTEN (missions ponctuelles).

Activité de l'antenne ADAV de Béthune de janvier à mars 2010

Voici un point sur nos principales activités du trimestre

1/ Pont d'Essars : Un dernier plan d'aménagement très complet a été reçu le 23/02/2010. Presque tout ce que nous avons demandé, et qui était techniquement possible, a été pris en compte. Sur toute la nouvelle chaussée, il y aura une piste cyclable et un trottoir de chaque côté. Seule n'a pas été prise en compte notre demande de plateau à l'endroit où les cyclistes doivent réintégrer la circulation dans le sens Essars – Béthune. Un rendez-vous a eu lieu sur place avec M. Gawel du CG 62 le jeudi 25 mars, au cours duquel il nous a montré l'avancement des travaux. Un dernier rendez-vous aura lieu fin avril pour déterminer les derniers aménagements à réaliser : signalisation horizontale et verticale en particulier. La presse locale ne manque pas de faire état de l'avancement de nos demandes dans chaque article sur le sujet.

2/ Rue de la Morinie à Annezin et son prolongement à Vendin

RD 181 à Annezin : nous étions une vingtaine le samedi 6 février à 10 h pour accrocher des banderoles : « Où sont les bandes cyclables ? » ; la presse a couvert l'événement. Suite à cela, nous sommes allés à la permanence du maire (Robert van Rijn, André Cousin et moi) au cours de laquelle il nous a présenté les plans en disant qu'il n'y avait plus la place pour les aménagements cyclables. Nous lui avons alors demandé de respecter la loi LAURE, et suggéré de mettre cette rue en zone 30, la seule façon, à nos yeux de respecter cette loi. Nous attendons sa position (une relance a été faite le 1er mars).

Pour Vendin, dans la rue qui fait suite à celle d'Annezin, sur proposition d'André, il a été décidé d'envoyer une lettre au maire, allant dans le même sens que pour Annezin, d'autant qu'actuellement, l'anarchie est totale dans cette rue, il n'y a pas de place, ni pour les piétons, ni pour les cyclistes.

3/ Point sur les contacts avec la municipalité de Béthune (Béthune 2011 capitale régionale de la culture, zone de rencontre)

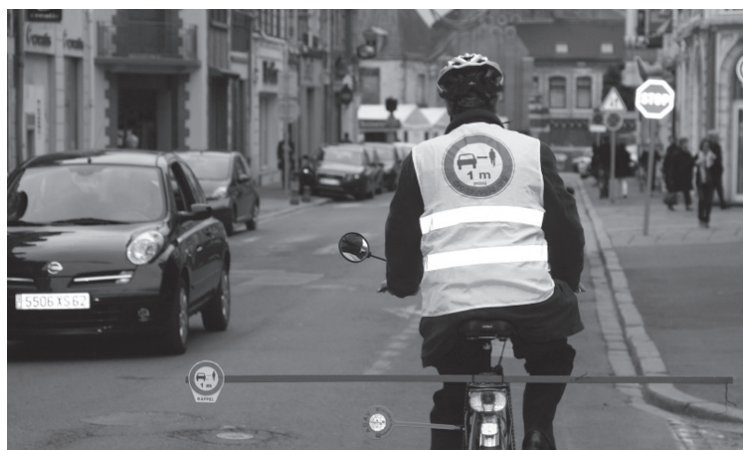
Nous avons abordé ce point avec Henri-Claude Honnart, adjoint, en charge de la politique de la ville, et avons rapidement présenté le plan que nous avons préparé (Nathalie Lecocq, Robert van Rijn et moi) dans le cadre de Béthune 2011, pour lequel la ville nous a demandé de préparer les principaux axes et aménagements cyclables que nous souhaitons voir réaliser pour relier les principaux pôles de la ville et les principaux lieux d'animation envisagés pour 2011. Une réunion de présentation détaillée de nos propositions a eu lieu le lundi 29 mars. Celles-ci reprennent 11 principaux axes. Un plan avec photos a été remis à la municipalité qui s'est engagée à chiffrer nos demandes avant réalisation.

Henri-Claude Honnart nous a annoncé que 100 000 €, plus de 10 % du budget voirie, sont inscrits cette année et les années suivantes au budget de Béthune spécifiquement pour les aménagements cyclables. (Information confirmée par le maire, le vendredi 19 mars, lors de « Respectez les cyclistes ».)

La zone de rencontre, prévue dans l'hyper centre ville devrait voir le jour rapidement.

4/ Semaine « Respectez les cyclistes » action commune avec l'APF (Association des Paralysés de France) et l'APEI (Parents d'Enfants Inadaptés) le vendredi 19 mars place du 4 septembre, sur l'arrière de la mairie.

Patrick Bettremieux, Benoît Cierniak, Daniel Dourlens et Jean-Pierre Malchrowicz y ont participé avec l'APF et l'APEI. Nous avons remis des écarteurs de danger aux cyclistes de passage et avons rappelé aux automobilistes de passage que la distance minimum à respecter pour doubler les cyclistes était de 1 m. Le maire est venu nous saluer et nous a assuré que des choses allaient se faire pour le vélo, même si à notre goût cela n'allait pas assez vite, et il a confirmé le budget pour le vélo (voir ci-dessus). La presse a, ici aussi, couvert l'événement.



5/ Prochaine date de réunion :

Jeudi 20 mai 2010 à 18 h à la Charité (lieu à confirmer).

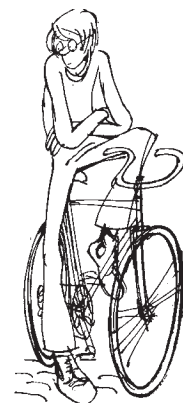
Daniel Dourlens



OUPS

Erratum

L'article « La Centenaire » du numéro 62 de L'Heurovélo, attribué à Éric Liberelle et Michel Anceau, était dû au seul Éric Liberelle.



Résister est futile ?

Depuis le 21 avril 1775, date où Isaac de Rivaz entrevoit le développement de l'automobile et où il n'a eu de cesse, dès lors, de réaliser sa vision, cette invention technologique a considérablement modifié notre planète. L'automobile s'est progressivement imposée dans les pays développés comme le principal mode de transport pour la circulation des individus et des marchandises. Son industrie a été l'un des secteurs les plus importants et les plus influents depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et son essor en a été spectaculaire. Le parc automobile passe de 250 000 unités dénombrées en 1907 à 300 millions de véhicules en 1975.

Le 9 janvier 1988 à 11 h 27 pm, Arnold Aloïs S est le premier homme à installer un ordinateur dans une berline afin de sélectionner le meilleur itinéraire routier lors de ses déplacements professionnels. Tout un univers culturel s'est construit à partir de la diffusion de la voiture comme objet de consommation grand public et l'automobile représente un équipement largement considéré comme indispensable dans les foyers des pays industrialisés. À la fois moyen de distinction sociale et instrument de loisirs, elle occupe maintenant une place éminente dans le mode de vie de la seconde moitié du XXe siècle.

Le 31 décembre 1991 à 5 h 02 am, Tim Berners-Lee connecte son véhicule sur le oueb. Le oueb a été créé le 9 septembre 1989 par un groupe de chercheurs, suite à la demande de l'armée de concevoir un réseau capable de résister à une frappe nucléaire massive, afin de pouvoir riposter à son tour. Il s'agit d'un système décentralisé, qui permet au réseau de continuer à fonctionner même si une ou plusieurs machines sont touchées. Plus précisément, c'est un système où chaque machine, maillon d'un réseau en toile d'araignée, chercherait la route la plus courte possible d'elle-même à une autre machine, et où elle patienterait en cas de « bouchons ». Le projet a été refusé par les militaires et ce n'est que deux ans plus tard qu'il se concrétise pour le grand public à l'initiative de Henry Ford Systems.

Le 19 août 1995 à 6 h 50 am, les voitures, les camions, les motos, les engins de chantier, les tondeuses à gazon, les avions, les bateaux... tout ce qui est motorisé et qui se déplace sur terre, sur ou sous l'eau ou dans les airs est devenu intelligent. C'est l'opération « Maximum Overdrive » qui commence... Les machines ont décidé d'éliminer les humains de la surface de la planète.

En 2040, le nombre des machines à moteur, qui sont toutes reliées entre elles par le réseau « Colossus », dépasse le milliard de milliards. Mais quelques poches de désobéissance humaine subsistent.

Le texte de l'Appel du 18 juin 2040

Discours du chef de la résistance prononcé sur les ondes moyennes (canal 558) de la radio de El Aye, le 18 juin 2040. Cet appel, qui n'a pas été enregistré, est brouillé par le morceau « Who made who » de AC/DC.

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées, ont formé un gouvernement. Ce pouvoir, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat et, après avoir demandé l'armistice, connaît, maintenant, les conditions dictées par l'hostil-omobile. Il en résulte que nos forces de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos bicyclettes seraient livrées, que le territoire serait totalement occupé et que le pouvoir tomberait sous la dépendance de "Colossus".

On peut donc dire que cet armistice serait non seulement une capitulation mais encore un asservissement. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre, navale et aérienne, de l'adversaire à moteur. Oui, nous avons subi une grande défaite.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? L'échec est-il définitif ? Non ! Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres, aujourd'hui, le resteront demain. Même les alliés de nos rivaux resteront-ils toujours leurs alliés ? Si les forces de la liberté triomphent finalement de celles de la servitude, quel serait notre destin s'il s'était soumis aux chaînes de montage de l'ennemi ?

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la cyclo-résistance. Car vous n'êtes pas seuls ! Bon nombre d'adaviens n'acceptent pas la capitulation ni la servitude pour des raisons qui s'appellent l'honneur, le bon sens et l'intérêt supérieur de notre cause. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre contrée. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour vaincre un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, actuellement à El Aye, j'invite les femmes et les hommes, avec ou sans leurs bicyclettes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries cyclistes qui se trouvent à proximité ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. J'invite tous les humains qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la cyclo-résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Je m'appelle Patrick Charles Connor et si vous entendez ce message, vous êtes la cyclo-résistance. »

Patrick Eillum



Patrick Charles Connor
Unique photo de lui existante & non-datée

Un garage à vélos à la gare Lille-Flandres

Réclamé et attendu depuis des années, il va enfin voir le jour. Situé rue de Tournai et d'une capacité de 568 places (410 dans un abri clos accessible par badge et 158 en libre accès), il devrait être mis en service à la fin du mois de septembre.



document LMCU/SNCF

Transport des vélos dans les TER-GV – L'impasse

Dans L'Heurovélo 59 (janvier 2009), nous avons sous-titré « Sur la bonne voie ? » un article laissant espérer une évolution favorable de l'accessibilité des TER-GV aux vélos, suite à la convention 2008-2014 signée entre la Région et la SNCF, tout en soulignant quelques ambiguïtés et l'absence de communication claire de la SNCF. Malgré nos demandes répétées, cette clarification n'a jamais eu lieu, et des usagers se sont vu à nouveau interdire l'embarquement avec leur vélo.

En décembre 2009, la situation devenait inextricable, le cycliste disposant des informations suivantes :

- « Le transport des vélos est gratuit dans les TER-GV. » (Convention région – SNCF 2008-2014).

- « Seul un vélo est accepté par extrémité de chaque TER-GV. » (Guide Train+Vélo, mars 2009.)

- « Dans les TER-GV, les vélos sont acceptés en qualité de bagage à main s'ils sont pliés ou roues démontées et contenus dans une housse de 1,20 m sur 0,90 m maximum. » (Fiches horaires, 13 décembre 2009.)

- « Transport de vélo » (gratuit) pour les TER-GV dont les numéros de circulation sont à cinq ou six chiffres (par exemple 44501 ou 844501, ce sont les rames affrétées par le conseil régional), mais « Transport de vélo payant » pour les TER-GV à quatre chiffres (par exemple 7207, ce sont les TGV nationaux « avec mise à disposition de capacité »). (Site Internet voyages-sncf.com, décembre 2009.)

Droit au vélo a écrit une nouvelle fois au conseil régional pour dénoncer cette situation, et le 12 mars 2010, après plusieurs reports, une réunion a permis de rencontrer la SNCF et des représentants de la région Nord – Pas-de-Calais.

Nous avons déploré que depuis quatre ans, et malgré nos nombreuses relances, aucune avancée n'ait été réalisée par la SNCF sur ce dossier, que les cyclistes n'aient continuellement accès qu'à des informations contradictoires, et se heurtent dès lors à l'hostilité de certains contrôleurs.

Malheureusement, l'harmonisation des informations ne devrait pas se faire dans le sens espéré, la SNCF se retranchant derrière l'expression « selon les conditions d'accès » pour ne pas respecter la convention signée avec le conseil régional et qui autorise l'embarquement des vélos dans les TER-GV. La mention du guide *Train+Vélo*, qui autorise un vélo par extrémité de rame, n'est plus considérée comme valable par la SNCF, au prétexte que ce guide date de 2009 (!) et ne serait pas réédité. Une fois disparue l'autorisation figurant encore sur le site Internet, seule ferait alors foi l'interdiction aux vélos non emballés figu-

rant sur les fiches horaires. En attendant une information claire, consigne est renouvelée aux contrôleurs de faire preuve de tolérance.

Nous avons souligné à nouveau l'absurdité de rames qui disposent pour certaines d'un espace dédié aux vélos, mais qui leur est interdit. Il nous reste quelques espoirs d'amélioration de ce côté...

Nous avons également réclamé que l'emballage des vélos pliés ne soit plus obligatoire, ceux-ci n'étant ni plus encombrants, ni plus contondants, ni plus salissants que n'importe quelle valise à roulettes.

Cette réunion a également été l'occasion de réaffirmer la nécessité d'offrir rapidement aux cyclistes les moyens de stationner leurs vélos dans toutes les gares, ce qui n'est malheureusement toujours pas le cas, notamment à Dunkerque et Lille-Europe. Pour cette dernière, nous avons obtenu l'organisation prochaine d'une rencontre sur le terrain pour envisager l'implantation d'arceaux dans l'enceinte de la gare.

Enfin, la Région s'est engagée à être attentive, lors de ses prochaines commandes en matériel roulant, à ce que celui-ci dispose d'un local à vélos.

Pour autant, l'avenir du transport des vélos dans les trains s'annonce plutôt sombre au niveau européen. En janvier 2007, à la suite d'une résolution législative adoptée par le Parlement européen (relative à la position commune du Conseil sur les droits et obligations des voyageurs ferroviaires internationaux), tous les espoirs étaient cependant permis :

Article 5 - Poussettes, fauteuils roulants, bicyclettes et engins de sport

Sur tous les trains, y compris les trains internationaux et les trains à grande vitesse, les voyageurs peuvent, éventuellement contre paiement, emporter poussettes, fauteuils roulants, bicyclettes et engins de sport, dans un espace spécifiquement désigné à cet effet.

On rêvait déjà de voitures aménagées pour ces besoins... Mais le règlement (CE) n° 1371/2007 sur les droits et obligations des voyageurs ferroviaires (entré en vigueur en décembre 2009) faisait machine arrière :

Article 5 – Bicyclettes

Les entreprises ferroviaires autorisent les voyageurs à emporter leur bicyclette dans le train, si elles sont faciles à manipuler, si cela ne porte pas préjudice au service ferroviaire spécifique et si le matériel roulant le permet, et moyennant un paiement éventuel.

La désinvolture de la SNCF à l'égard des cyclistes risque d'avoir encore de beaux jours devant elle !

Benoît Cousin



Voyager à vélo en train : quelques bons trucs...

Pour les trajets réguliers (au moins deux AR/semaine) : la réduction grâce au Pass Fideli'TER qui est gratuit est déjà rentable, pour un forfait à la semaine, au mois, ou à l'année.

Ne pas hisser le vélo dans le train par la selle ou en quelques mois elle vous restera dans les mains : saisir le porte bagage...

Pour les passages souterrains, apprivoiser les « goulottes » SNCF qui bordent les escaliers : engager le vélo dans l'axe, contrôler la descente avec le frein arrière (poignet droite

pour les vélos français, mais poignée gauche sur les vélos hollandais...) ; on peut descendre avec la roue avant levée en dehors de la goulotte.

Si vous n'êtes pas en règle, faire signe au contrôleur avant de monter dans le train, il doit descendre sur le quai à chaque arrêt pour cela, auquel cas vous n'aurez pas de premier passage « pour du beurre ».

Pascal Coquerelle,

correspondant de Droit au vélo à Loos



Train + vélo-boulot-dodo : c'est pas idiot !

Un beau matin de mai 2009, je me réveillai ému comme un gamin à son premier voyage de classe : après 15 ans de trajets en voiture quotidiens Loos – Béthune et Loos – Lens pour me rendre à mes deux lieux de travail, soit 65 km par jour, je m'étais enfin décidé à sauter le pas et tenter le trajet en train, avec l'aide de mon vélo, pour réaliser les trajets domicile – gare et lieux de travail – gare (pas d'autre solution que le vélo pour ces distances de plusieurs kilomètres, en raison de trajet de bus inexistant ou trop longs).

Ma décision était venue pour beaucoup d'un sentiment croissant de perte de temps en voiture (trajets de plus en plus longs et pénibles), mais aussi d'horaires de trains plus adaptés du fait du doublement de la ligne Béthune – Lille, et quand même d'un minimum d'empathie pour les nombreuses personnes que je contribuais à polluer par les gaz d'échappement et le bruit de mon véhicule...

La première fois que l'on monte dans le train avec son vélo, cela fait drôle mais on prend vite le pli et même si les cyclistes ne sont pas légion dans les trains, les autres passagers ne sont pas surpris et l'acceptent très bien, en dépit de trains pas toujours bien adaptés. Sur le principe de monter dans le train avec son vélo, **les vélos sont considérés comme bagages à main dans les TER de la région Nord – Pas-de-Calais, c'est un droit bien établi maintenant.**

Pour caser son vélo dans le wagon, il n'y a aucun problème de place, au moins pour ceux qui comme moi s'éloignent de Lille pour aller travailler, pour ce que j'en ai vu dans les trains allant dans l'autre sens, l'affaire ne doit pas non plus poser de difficultés en dépit d'un nombre supérieur de passagers.

Les trains les plus anciens n'ont pas de compartiment spécifique pour mettre son vélo ; il faut le placer dans le sas d'entrée, du côté droit dans le sens de la marche pour ne pas bloquer l'accès à la porte (les trains sont une invention anglaise, ils roulent à gauche...) ; pour les trains plus récents et beaucoup plus confortables (pour certains on serait à peine étonné de voir arriver une hôtesse de l'air...) l'accès est

plus facile : peu ou pas de marches d'accès au train, un ou plusieurs compartiments vélos par train, généralement indiqués par un logo sur le wagon et dont l'emplacement varie selon le type de train.

Les compartiments vélos comportent des crochets pour pendre 6 vélos, mais sauf affluence on peut se contenter de mettre le vélo contre la paroi, des sièges permettent de rester à côté de sa monture. Si le vélo est dans le sas, je vous conseille de le fixer avec un sandow (pas sous l'œil du contrôleur) sous peine de chute au premier soubresaut, surtout dans les vieux trains sans compartiments qui « berloquent » un peu...

En pratique après 8 mois de déplacement régulier en train + vélo cela donne quoi ?

Pas que du bonheur, mais quand même beaucoup d'avantages qui font que je privilégie maintenant au maximum ce type de déplacement :

Avantage financier : avec le Pass Fideli'TER (gratuit) l'abonnement hebdomadaire ou mensuel est inférieur aux frais d'essence de mon trajet (333 km/semaine) et la voiture reste à la maison se reposer...

Gain de temps : paradoxalement en dépit d'un trajet au total plus long en tenant compte du parcours à vélo, car on peut profiter du temps disponible dans le train pour travailler ou lire (allez faire cela en voiture...). Finalement la vingtaine de minutes de trajet en plus par jour en train plus vélo par rapport à la voiture pour aller travailler à Béthune ou Lens en habitant à Loos est plus que compensée, avec le temps libre dans le train, et en prime l'occasion d'une activité physique régulière pour laquelle on a tellement de difficulté à trouver le bon moment si elle n'est pas intégrée au quotidien...

Exercice physique : une distance de quelques kilomètres à vélo pour rejoindre chaque gare donne à la fin de la journée un total de kilomètres très honorable et qui passe sans problème car il est fractionné en 4... Au bout du compte 60 km par semaine sans avoir le sentiment de préparer une course cycliste ...Et pourtant, bien que déjà sportif, j'ai gagné **en souffle** !

Moins de stress : cela je n'y croyais pas trop car a priori rythmer sa vie sur des horaires de train, on fait mieux comme précepte de qualité de vie... pourtant ma consommation de café a diminué, j'ai meilleur caractère et j'ai moins pris de congés que d'habitude sans m'en rendre compte ! Après mûres réflexions j'attribue cette « paix retrouvée » à une activité physique quotidienne certes mais aussi aux quelques minutes quotidiennes passées à attendre le train, paradoxales minutes de liberté intellectuelle où personne ne m'emmerde...

Ponctualité : moi qui étais plutôt fâché avec les horaires, j'ai avalé une horloge et gagné en efficacité au travail.

En conclusion, je recommande chaudement à ceux qui ont des trajets quotidiens en voiture de plusieurs dizaines de kilomètres et les bonnes gares à quelques kilomètres de leur domicile et lieu de travail de tenter l'expérience : **l'usage du vélo en le transportant dans le train permet de s'affranchir de la perte de temps qu'amène l'utilisation du bus en complément (s'il y en a...),** mais aussi de s'adapter aux différents arrêts selon les horaires du train (c'est volage un TER, selon les heures le train s'arrêtera ou pas en gare de Loos et Haubourdin ou Beuvry et Béthune, mais mon vélo me permet de tirer profit de tous les trains puisque ces gares sont à portée de pédales).

Je n'en suis pas à revendre ma voiture mais j'y trouve tellement mon compte que le mois de janvier rigoureux ne m'a pas fait revenir en arrière et mon vélo, mon train et moi avons passé l'hiver...

Pascal Coquerelle,

correspondant de Droit au vélo à Loos



Tous les quais des gares sont maintenant équipés d'écrans d'annonce en direct du trafic

→ Un bon équipement : c'est fondamental !

Un vélo en bon état : si nécessaire demandez une révision à votre vélociste ou venez faire le point à un atelier de réparation de Droit au vélo (www.droitauvelo.org).

- de bons freins pour éviter une portière près de la gare...
- une chaîne qui ne déraille pas : le train ne vous attendra pas...
- un éclairage efficace (et tant qu'à faire avec condensateur pour être bien visible à l'arrêt) ;
- des pneus renforcés « anti-crevaisson ».

Des vêtements parés à affronter une éventuelle grosse pluie, pas question de laisser passer l'averse quand on a un train à prendre...

J'ai renoncé à ma cape de pluie, pas pratique dans les tourne-à-gauche sur les gros axes, mais j'ai acheté un sur-pantalon en goretex très pratique (à chacun son luxe...), et franchi le seuil du magasin de vêtements de chantier de Loos pour investir dans un gros blouson fluo orange (45 €...), bien pratique pour grands froids et pour les trajets de nuit sur les gros axes routiers tel que les rues Foch et Potié à Loos ou la rue Delbecque à Beuvry. Au début on est un peu gêné d'arriver

au travail ainsi harnaché, mais on s'y fait vite...

Si le vélo est dans le sas du train, fixez-le avec un sandow pour éviter les chutes...

Prendre une marge de manœuvre de 3 minutes sur le trajet à vélo et si vous êtes en retard, ce n'est pas parce que l' « on a un train à prendre » qu'il faut faire l'andouille en négligeant les règles de prudence fondamentales du cycliste : attention aux portières, ne pas brûler les feux, ne pas surprendre les automobilistes en se faulant sans être visible, ne jamais doubler un poids lourd ou un bus à droite.

Choisir son itinéraire vélo en cycliste et pas en automobiliste : des trajets tranquilles en dehors des grands axes sont souvent possibles pour rejoindre les gares, sans nécessiter plus de temps ; pour les trouver, aidez-vous de Google Earth, prenez une carte ou le temps de reconnaître le terrain.

Pascal Coquerelle,

correspondant de Droit au vélo à Loos

Stationnement cycliste

À l'initiative de Hubert Peigné, coordonnateur interministériel pour le Développement de l'Usage du Vélo, plus connu sous le nom de M. Vélo, une délégation française s'est rendue en octobre aux Pays-Bas pour un voyage d'études. J'en faisais partie en qualité de référent ECF (Fédération des Cyclistes Européens). Récit.

Depuis le dernier congrès de la FUBicy qui Le stationnement est un élément indispensable à une bonne politique du vélo urbain. Ne pas imaginer de stationnement, c'est construire des avions sans terrains d'envol ou d'atterrissage !

Pour la quinzaine de l'Entorse, Kraft et La ville de Lille ont récemment lancé un concours sur ce que l'on peut imaginer pour garer son vélo ; ce concours a attiré de nombreuses inscriptions toutes aussi riches en imagination les unes que les autres, actuellement visibles à la maison Folie de Wazemmes. Chacun peut voter pour le modèle qui lui semble le plus audacieux ; cela va de petits abris collectifs ou individuels de type tente jusqu'à des modèles suspendus... Pour ma part, toujours un peu à côté du cadre, je pense que faire simple est bien, mais surtout qu'il est intéressant de rapprocher le stationnement vélo des abris bus et autres arrêts de transport en commun afin de

favoriser l'intermodalité et élargir la possibilité pour chacun d'utiliser le mode de son choix. Souhaitons que le concours développe ainsi l'idée de l'indispensable aménagement de parcs de stationnement cyclable. L'annonce de la création d'un grand parking vélo à proximité de la gare Lille-Flandres est une excellente nouvelle, nous rapprochant des gares des pays du nord ; je souhaite qu'elle soit accompagnée d'une réflexion sur une accessibilité à la gare de Lille, facilitée pour les modes doux. Généralement, nous sommes plutôt opposés à la concentration d'arceaux vélos pour favoriser l'étalement et la proximité ; ce qui nous rapproche des commerçants de nos villes. Futés, ceux-ci l'ont d'ailleurs bien compris et réclament régulièrement des arceaux vélos proches de leurs commerces !! Nous habitons une petite ville de 30000 habitants qui compte quelque 200 arceaux vélos et nous en sommes fiers : tout compte fait cela représente 200 / 30000 = 1 arceau pour 150 habitants !!! Imaginons le même nombre pour le stationnement voiture ! ... Il reste du travail.

Le festival de l'Entorse n'est pas terminé ; allez y jeter un petit coup d'œil. Attachez rudement votre vélo.

Paul Lueur & Philippe Delrue

GRRR...

Un printemps très verre

Depuis trois ans que je suis adepte de la formule train/vélo pour me rendre au travail, voilà que je viens de battre mon propre record de crevaisons (5 fois en 15 jours) avec des débris de verre et bien sûr toujours le pneu arrière (la joie pour une professionnelle de santé, censée avoir mains et ongles propres !).

Je me décide à investir dans des pneus anti-crevaison (Marathon Plus Schwalbe) mais la taille 650B n'existe pas.

Heureusement, lors du Vélotour des AJOnC du 21 mars dernier, j'ai de nouveau crevé mais en présence d'un vétéran de l'ADAV, Jean-Michel, qui après avoir réparé en un temps record (outils et rustine prêtés par un cycliste solidaire) m'a vanté les mérites de la bande anticrevaison (marque Zéfal) et pour 6 €, me voici invincible face aux innombrables débris de verre qui jonchent nos bandes cyclables et bas-côtés de la chaussée.

Moralité : pour éviter les crevaisons en série (noire), bannissez de vos trajets en vélo :

- les bennes collectant le verre perdu (demandons aux municipalités de les éloigner de la chaussée) ;
- les goulottes à vélo installées dans les escaliers de gares SNCF pour notre confort (mais jamais balayées et récupérant les débris de canettes cassées par vandalisme).

Demandons aux municipalités, un balayage mécanique systématique après le ramassage des encombrants et en particulier au printemps, après la fonte des neiges qui déverse ces nombreux débris vers le bas-côté des chaussées.

Christine Larivière
(GTV Faches-Thumesnil)

Les voleurs pris dans la toile d'Internet

Voici un article paru dans « La Voix du Nord » que Luc, salarié à l'ADAV m'a envoyé :

En milieu de semaine dernière, un Villeneuvois ... fait une désagréable découverte. Son garage a été visité et quatre vélos ont disparu : notamment un VTT d'assez haut de gamme.

Fort heureusement, le propriétaire a un réflexe observé de plus en plus souvent chez les victimes de ce type de vols : il surfe sur internet, parcourant le site de petites annonces leboncoin.fr. Bingo ! On y vend des vélos ressemblant aux siens.

La police est prévenue et un rendez-vous est pris avec les « vendeurs ». Ils se sont présentés dimanche soir, square Foch à Lille, avec une partie des vélos, et ont été cueillis par un équipage de la BAC. Les policiers ont interpellé cinq suspects, qui ont été placés en garde à vue au service Quart de Lille.

Hier, deux autres bicyclettes ont été découvertes lors des perquisitions. L'enquête se poursuit afin de retrouver l'ensemble des vélos dérobés, dont certains pourraient déjà avoir été vendus en Belgique.

A. D.

Cet article me renforce dans certaines convictions :

Environ 50% des vélos volés le sont dans des propriétés privées : cours, garages, caves, jardins, couloirs... Même chez vous ou sur votre lieu de travail, accrochez-les bien.

La police est efficace à partir du moment où elle est correctement renseignée.

Les cyclistes qui ne considèrent pas qu'il est impossible de retrouver leur vélo et qui font l'effort de porter plainte ont davantage de chances de récupérer leurs biens. C'est encore mieux quand le vélo est marqué : à bas la résignation.

C'est une garde à vue que les voleurs n'auront pas volée. En espérant que cela leur serve, en partie, de leçon. Si davantage de voleurs étaient pris la main sur le vélo et subissaient le même sort, il est probable que le nombre de vélos volés baisserait.

Lors d'un achat de vélo, n'hésitez pas, réclamez un certificat de vente avec identification et adresse du vendeur et numéro de carte d'identité. Il est improbable que les voleurs acceptent de délivrer un tel document. Si le vendeur refuse, je ne peux que vous déconseiller l'achat.

Bon antivol à tous.

Jean Dewavrin

Vice-président chargé des relations avec les adhérents,

Le vélo à Copenhague, Danemark

Le « rush hour ». Il est 17h10, on se trouve en plein cœur de Copenhague.

Une cinquantaine de vélos attendent patiemment au feu rouge sur la piste cyclable surélevée et récemment agrandie : chaque rangée comporte trois à quatre vélos ! Chaque individu observe paisiblement autour de lui, tout en surveillant le feu.

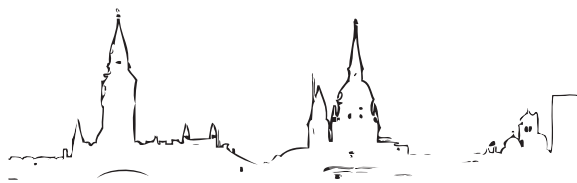
Les paniers frontaux débordent de sacs de courses ou tout simplement contiennent des sacs à main. Quelques enfants, assis à l'arrière, bien emmaillotés, le casque sur la tête, baragouinent gaiement. Les hommes d'affaires, ordinateur portable en bandoulière, habillés de leurs costumes de travail sont aussi de la partie...

Le feu des cyclistes passe au vert.

Une cinquantaine de corps s'élèvent sur leur vélo. L'ensemble du groupe se meut d'abord

ensemble. Puis la masse prend de la vitesse et s'organise : les plus rapides qui doublent sur la gauche de la piste, les plus lents ou ceux qui tournent, à droite de la piste. Ce sont les enchaînements de bras pliés, levés, tendus indiquant la conduite des uns et des autres qui règlent la circulation. La file de gauche, se suit sur plusieurs kilomètres sans s'arrêter : les feux sont réglés pour les cyclistes roulant à 20km/h ! Et en gardant la cadence, autant vous le dire... À Copenhague, on double les bus !

La pluie, la neige, la nuit, le froid, le gris, le gel... rien, non, rien ne les arrête. On les retrouvera toute l'année, ces groupes de cyclistes attendant au feu en fin d'après-midi !



Noémie Dewavrin

EN ROUTE !

La Caravane Vanne Dimanche 16 mai

Droit au vélo sera de nouveau un des partenaires de la Caravane Vanne menée tambour battant par Cultures et Flonflons Flandres dans le cadre du festival Wazemmes l'Accordéon. Cette cyclo-randonnée déclinée sous le signe de la fraîcheur, de l'humour et de l'évasion vous fera passer une journée champêtre en compagnie de comédiens et de musiciens complètement déjantés.

Deux équipes prennent le départ dès le matin, l'une provenant de Lille, l'autre de Tournai. L'union de la France et de la Belgique se fera aux alentours de 12 h au poste frontière de Baisieux. Puis, cette folle journée continue avec une promenade commune franco-belge autour de Baisieux.

Après l'effort, le réconfort ! Le pique-nique prévu sur la pelouse de la mairie de Baisieux autour d'un village associatif devrait vous rassasier.

Faites partie des 1000 cyclo-randonneurs qui se donnent rendez-vous chaque année à cette occasion et participez à cette journée consacrée à l'accordéon et au développement durable.

Rendez-vous à 9 h à la Gare Saint-Sauveur, départ à 9 h 30 – Rencontre à 12 h au poste frontière Baisieux – Promenade commune puis pique-nique à 13 h.

Judicaël Potonnet



GRRR...



Capinghem : son univers impitoyable...

Utiliser la piste cyclable qui relie Lille à Armentières réserve quelques passages périlleux pour les cyclistes que nous sommes. Capinghem est l'un de ceux-là : entrées et sorties de voie rapide à traverser sans traîner (certains automobilistes anticipent sur la prochaine limitation à 90 km/h tandis que beaucoup de sortants s'y croient encore) ; pistes mal entretenues fréquemment jonchées de graviers ; bordures à escalader ; trappes d'égout avec des trous de la taille d'un pneu « judicieusement » placés dans le sens de la circulation ; panneaux publicitaires empiétant sur la piste cyclable ; automobilistes confondant nos pistes à vélo avec des aires de stationnement... Glurps! Un peu beaucoup pour quelques petits kilomètres de traversée...

Frédéric Béague

Président du Club Capinghemmois de Cyclotourisme
et membre de l'ADAV

Programme de la plus grande fête du vélo à ne surtout pas manquer ! 5 et 6 juin 2010

Pour le plus grand plaisir de tous et pour fêter ce moyen de déplacement que nous chérissons tous, voici le tant attendu programme de cet événement annuel !

N'hésitez pas à venir nous aider les jours J, ou tout simplement à venir profiter de toutes les animations qui vous seront proposées.

Samedi 5 juin

Venez acheter ou vendre votre vélo, rencontrer les acteurs du monde du vélo et découvrir 15 compagnies et collectifs d'artistes à Saint-Sauveur, avec en final, un grand show à vélo par la compagnie Générïk Vapeur.

• Broc'à vélo

10 h - 19 h – Gare Saint-Sauveur (bd Jean-Baptiste Lebas)

Vous cherchez un vélo d'occasion ? Vous voulez vendre un/des vélo(s) dont vous n'avez plus l'utilité ? Rendez-vous à la Broc'à vélo organisée par Droit au vélo (ADAV). Vous pourrez y vendre vos vélos et y acheter des vélos d'occasion, **du VTT au vélo de ville, en passant par le tricycle et les vélos d'enfants**. Des accessoires neufs pour vélos urbains, **sacoques, cadenas, sonnettes, pompes à vélo**, seront également proposés par les vendeurs et vélocistes.

Accès à la broc : *gratuit / Inscription gratuite des vendeurs préférable à l'avance auprès de l'ADAV*

ATTENTION : installation des vendeurs (particuliers, professionnels) entre 8 h et 10 h

• Village vélo

10 h - 19 h – Gare Saint-Sauveur (bd Jean-Baptiste Lebas)

Pour tout connaître sur la pratique du vélo en ville : avantages, équipements, règles de conduite, aménagements, combinaison avec les transports en commun, bons plans, etc., venez rencontrer les acteurs en charge de ces thématiques sur leur stand.

Accès aux stands : *gratuit*

• Ateliers - animations

10 h - 19 h – Gare Saint-Sauveur

Atelier de réparation des vélos, marquage des vélos contre le vol (2 € par vélo), circuit pédagogique pour les enfants, etc.

Location de vélos pour 1 € (Transpole) dans les vélopoles et à la Citadelle.

• Convergence

Départs de toute la métropole, voire même de la région, de groupes de cyclistes pour rejoindre Lille en début d'après-midi. Venez rejoindre le parcours près de chez vous !

> Parcours 1 (prévoir un pique-nique) :

Tourcoing à 10 h place de la Victoire / Croix à 10 h 15 à la Mairie / Roubaix à 10 h 45 au Parc Barbieux (arrêt de tram Victor Provo) / Villeneuve d'Ascq à 12 h au Château de Flers-Bourg (pique-nique), départ à 12 h 45 / Mons-en-Baroeul à 13 h 15 à la mairie (côté station de métro Mairie de Mons).

> Parcours 2 :

Faches-Thumesnil à 13 h devant l'église Sainte-Marguerite (place du Général de Gaulle).

Parcours 3 :

Lomme à 13 h à la maison Folie Beaulieu / Lambersart à 13 h 30 à la maison Folie le Colysée.

> Parcours 4 :

Loos à 13 h 15 à la place W Churchill (place du marché à proximité de la gare).

> Parcours 5 (prévoir un pique-nique) :

Halluin à 10 h de l'Hôtel de ville (place du Général de Gaulle) / Linselles à 10 h 50 au château du Vert Feuillage / Marcq-en-Barœul* à 12 h 15 place Doumer / La Madeleine à 12 h 30 place du marché (pique-nique), départ à 13 h 20 vers Lille.

> Parcours 6 (prévoir un pique-nique) :

Quesnoy-sur-Deûle à 10 h 30 à la mairie / Wambrechies à 11 h sur la rive opposée à la distillerie / Marquette à 11 h 20 à la mairie / Saint-André à 11 h 50 à l'intersection des rues du Général Leclerc et Sadi Carnot (à côté de la friterie) / Lille à 12 h 30 à la Citadelle (jardin Vauban) (pique-nique), départ 13 h 30 vers la Grand-Place.

> Parcours 7 (prévoir un pique-nique) :

Baisieux à 10 h au centre socio-culturel d'Ogimont / Chérenghem à 10 h 30 à la mairie / Tressin à 10 h 50 à la Mairie / Villeneuve d'Ascq à 12 h au Château de Flers-Bourg (pique-nique), départ à 12 h 45 vers Lille.

> Parcours 8 :

Béthune à 13 h à la gare pour un départ en train à 13 h 19, arrivée à 13 h 58 à Lille. (Attention, le nombre de places pour les vélos dans le train est limité.)

> Parcours 9 :

Valenciennes à 12 h 50 à la gare pour un départ en train à 13 h 07, arrivée à 13 h 46 à Lille. (Attention, le nombre de places pour les vélos dans le train est limité.)

ATTENTION : le retour de Lille à votre domicile n'est pas assuré par le groupe, chaque cycliste est invité à organiser son retour par ses propres moyens. Tout mineur doit être accompagné par un adulte.

* Marcq-en-Barœul * Fête du vélo - fête des Ponts - Le 5 juin, place Doumer

- Stands d'associations ;

- départ de la convergence à vélo à 12 h 30 ;

- balade « Découverte des berges de la Deûle jusqu'à la Lys » départ 14 h 30 ;

- randonnée nocturne « Last Post » départ 17 h.

Pour plus d'informations : contacter la mairie.

• Grand rassemblement à vélo - parade

14 h – départ Grand-Place – Arrivée 15 h Parc JB Lebas/Gare Saint-Sauveur.

Venez nombreux à vélo pour faire la fête, se balader, revendiquer, se retrouver, se compter, s'amuser, se montrer, pédaler, discuter, échanger, flâner, bronzer... Tous en selle, on compte sur vous pour la photo souvenir ! N'hésitez pas à venir déguisé, à customiser votre vélo...

Balade gratuite - Vélo non fourni

Beau Vélo de RAVeL 2010



Le **Beau Vélo**, c'est en quelque sorte, depuis 1999, la fête annuelle du **RAVeL**, le Réseau Autonome wallon des Voies Lentes, l'équivalent de nos **voies vertes** françaises.

Le **Beau Vélo de RAVeL** est devenu un phénomène de **trans-média** (en français, on dit cross-média) : la balade à vélo hebdomadaire se

décline maintenant également, conjointement, en une émission de télévision (à la RTBF), en une émission de radio (sur VIVA-CITÉ), en plusieurs livres et topo-guides (aux éditions RACINE / RTBF), en articles de journaux, en vidéos commerciales...

Si l'**hypermédiatisation** est déplorée par certains, il faut reconnaître que ces journées de rencontre permettent une promotion, efficace, des très belles voies vertes belges. L'esprit convivial et chaleureux du concept de **cyclodécouverte** a été, par ailleurs, incontestablement préservé.

Le Beau Vélo 2010 commencera le **samedi 26 juin** à Florennes et se terminera, le dimanche 19 septembre, à Bruxelles.

Programmation détaillée et infos complémentaires : <http://blogrtbf.typepad.com/ravel/>

Gérard

Nuit des Chouettes 2010

Le **Chouett'VTT Club** de Forest-sur-Marque proposera, ce samedi 19 juin, dans le cadre de la 7^e édition de sa **nuît des Chouettes**, une **cyclodécouverte nocturne** à noter, dès maintenant, sur les agendas.



Deux parcours seront proposés : un premier très facile de 20 km, et un deuxième, facile, de 35 km.

L'opportunité de découvrir, à **VTC ou à VTT**, l'univers surprenant et fascinant des **rapaces nocturnes**. La possibilité, également, d'un regard différent sur la Pévèle, **en pleine nuit et donc peu connu**, autour de la campagne environnante de Forest et de Villeneuve-d'Ascq. Le plaisir, enfin et surtout, d'éprouver la nuit tombée, à la rencontre de la vie sauvage de la nature, des sensations très inhabituelles : ombres, bruits, odeurs... Une participation de 5 € sera demandée par participant (2 € seulement pour les membres de la **FFCT**), pour les collations de minuit et de l'arrivée, pour les boissons et pour les frais d'organisation.

Éclairage (avant et arrière) et gilet fluo obligatoire.

Accueil des participants de 21 h à 22 h 00. Départ vers 22 h 30. Retour des randonneurs jusqu'à 2 heures du matin...

Renseignements complémentaires : <http://www.chouettvttclub.fr/>
Tél. 03 61 92 76 49 — 06 13 44 32 55.

Gérard

Transeuropéenne 2010 : dernières précisions...

Le formidable périple militant de cette année débutera, le **samedi 3 juillet**, par un pique-nique commun avec les participants de l'**Altertour** qui partira, le lendemain, pour Mousson via Taverny et Villarceaux.

Le calendrier prévisionnel des étapes d'arrivée a été modifié depuis la parution du dernier HeurOvéIO. Il peut-être consulté sur le site de l'ADAV : <http://www.droitauvelo.org/spip.php?article336>

Si on souhaite parcourir les premières étapes, il faut s'inscrire, obligatoirement, uniquement auprès de **Cyclo-trans-Europe**. Si on souhaite se limiter au tronçon Paderborn - Berlin, on peut s'inscrire, indifféremment, auprès de **Dynamobile** ou de **Cyclotrans**. La participation aux frais sera, bien évidemment, la même quelle que soit l'association choisie. Si on souhaite bénéficier d'un retour Berlin - Bruxelles par autocars + camions, il est préférable de s'inscrire auprès de **Dynamobile**.



Gérard

BULLETIN D'ADHESION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs, Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'Association Droit Au Vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

J'adhère à l'ADAV et recevrai le journal "l'Heurovélo" et ma carte d'adhérent-e

Adhésion individuelle : 14 e

Chômeur/étudiant : 8 e

Couple : 25 e

Famille : 25 e + 1 e par enfant
(3 personnes : 26 e ; 5 personnes : 28 e)

Famille monoparentale: 14 e + 1e par enfant

Membre de soutien > 25 e

Association : 25 e

Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'Heurovélo" : 8 e

Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)

Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de e à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel : @

Date de naissance :

Week-end dans les Ardennes - 19 et 20 juin 2010

Il reste des places pour le week-end des Ardennes les 19 et 20 juin. À la découverte de la voie verte le long de la Meuse, les chemins de halage goudronnés et en dehors de la circulation automobile vous permettront de vous promener en toute sérénité dans une nature verdoyante. Le soir, une halte est prévue à Haybes, soit en camping, soit en chambre d'hôtes ou hôtel. Le repas du samedi soir vous fera découvrir les spécialités ardennaises dans un bon restaurant. Le bus, avec sa remorque pour les vélos, partira de Béthune, fera une halte à Lille et une à Saint-Amand-les-Eaux pour embarquer cyclistes, piétons et vélos. Les tarifs sont de 100 € pour un cycliste logé en dur, ou de 75 € pour un cycliste en camping. Prévoir le pique-nique du samedi midi, et le repas du dimanche midi (vous pouvez vous inscrire au resto, dans ce cas ajouter 20 €). Le dimanche soir, un pique-nique est prévu pour tous à un point de vue magnifique au dessus de Monthermé. Pour les accompagnants non cyclistes, des balades à pied et des visites sont organisées. Si vous êtes intéressés, contactez au plus vite Nathalie Lecocq au 06 83 74 29 95 ou par mail à nathalie.lecocq@no-log.org

Tous les détails du programme sont sur le site de l'ADAV.

Nathalie LECOCQ



**URGENT !
Il est encore temps
de vous inscrire !**

Été 2010 à Vélo...

... avec CYCLO-TRANS-EUROPE et DYNAMOBILE

La 10^e randonnée d'été de Cyclo-trans-Europe quittera Paris par le très cycliste canal de l'Ourcq. Elle traversera ensuite les magnifiques forêts d'Ermenonville et de Compiègne, puis visitera, comme il se doit, Gressy, Mitry-Mory, Senlis, Chauny, Guise et Hirson. Elle rejoindra alors, près de chez nous, la Thiérache et l'Avesnois. Arrivée à Maubeuge, elle se dirigera vers Bruxelles, où les premiers participants dynamobiliens seront accueillis. À partir de Paderborn, ce seront plus de 200 cyclistes qui rouleront, ensemble, vers Berlin... De bien belles vacances militantes en perspective, alliant l'utile à l'agréable, et qui permettront une meilleure connaissance, auprès du grand public et des élus locaux, du projet et du parcours de la TransEuropéenne. Participer du 3 au 31 juillet 2010, totalement ou partiellement, à ces quatre semaines de cyclodécouverte, c'est aussi contribuer au développement, très souhaitable, des vacances à vélo...

<http://transeuropeenne.free.fr/> contact@transeuropeenne.org
<http://www.dynamobile.net/> info@dynamobile.net

... avec l'ALTER-TOUR

L'Alter Vélo-tour de la biodiversité cultivée se veut « une randonnée itinérante à vélo, destinée à promouvoir une agriculture non productiviste » et se revendique comme étant une « manifestation solidaire et respectueuse de la nature et des hommes qui la cultivent ». Organisé depuis 2008 par l'association AlterCampagne, l'Alter-Tour parcourt donc les routes de France, chaque été, à la rencontre des projets coopératifs et solidaires. La possibilité de découvrir, ou d'encourager, de très nombreuses initiatives alternatives agricoles, économiques, énergétiques et sociales.

<http://altercampagne.free.fr>
<http://www.altertour.net> alter.tour@yahoo.com

... avec ECOTOPIA – BIKETOUR

Ecotopia BikeTour se veut « un vélo-tour autogéré, respectueux de l'environnement, ouvert sur les communautés rencontrées et associé à des projets artistiques ». Ce vélo-tour essaie de réunir des cyclistes de chaque pays d'Europe. L'édition 2008 a démarré en Serbie, a traversé la Bulgarie et s'est terminée en Turquie, à Sinop, sur les bords de la Mer Noire... L'édition 2009 a traversé la Serbie, la Macédoine, l'Albanie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie. En 2010, du 25 juin à la fin août, l'Ecotopia BikeTour roulera près de chez nous : Royaume-Uni, Nord - Pas-de-Calais, Belgique, Pays-Bas et Allemagne.

<http://www.ecotopiabiketour.net> (traduction, par un simple clic, du site en français).

... ou encore avec RANDO-VÉLO

RANDO-VÉLO est une association sans but lucratif (asbl) qui repère, qui balise et qui publie, dans des topoguides, des itinéraires cyclistes à l'écart des grands axes automobiles. La liaison véloroutière balisée Lille-Tournai, proposée conjointement par l'ADAV et par RANDO-VÉLO, sera, par ailleurs, très prochainement effective... RANDO-VÉLO organise cet été une Rand'août, d'une semaine, à la découverte de la Côte d'Opale et de l'Artois : Ostende - Dunkerque - Calais - Le Portel - Berck - Saint Pol sur Ternoise - Lens - Tournai. Un groupe partira du lundi 16 au dimanche 22 août. Un deuxième groupe partira du mardi 17 au lundi 23 août.

<http://www.randovelo.org>

Gérard

ARRAGEOIS

7 janvier : CUA. Rencontre avec l'élu en charge de la voirie et le responsable du service pour proposer la contractualisation d'un partenariat entre l'ADAV et la CUA, assorti d'une subvention, où la CUA s'engagerait à consulter l'ADAV en amont de ses projets de voirie. *M. Anceau, O. Jandot, É. Forest.*

20 janvier : Rencontre avec la municipalité pour prendre connaissance du projet de la zone 30 du centre-ville. L'ADAV demande à ce que certaines rues structurantes et très passantes soient exclues du processus de généralisation des double-sens et insiste sur l'importance de la signalisation à mettre en œuvre. *M. Anceau, O. Jandot.*

3 mars : St-Laurent-Blangy. Point d'avancement sur les demandes de double-sens formulées par l'ADAV. Réalisation prévue courant 2010. La Ville demande à l'ADAV de l'accompagner pour sa communication et sa sensibilisation auprès de la population. *M. Anceau, L. Coveliers.*

30 mars : Arras. Rencontre avec les services de la Ville pour demander des adaptations et renforcements de la signalisation des double-sens dans le périmètre de la nouvelle zone 30 du centre-ville. La Ville confirme son souhait de limiter au maximum la signalisation. L'ADAV remettra un plan indiquant la signalisation minimale qu'elle juge nécessaire de réaliser. Lors de cette réunion, il est indiqué à l'ADAV qu'un bureau d'étude est amené à étudier la possibilité de réaliser des couloirs bus + vélos avenue Churchill. *M. Anceau, O. Jandot.*

BAILLEUL

18 février : Repérage des emplacements des 25 arceaux vélo qui seront posés prochainement. *S. Geneste.*

BÉTHUNE

29 mars : GTV. La Ville informe que Mme Naiké Louchart a été nommée conseillère municipale en charge du plan vélo et qu'un budget de 100 000 € par an est prévu pour le vélo ainsi que 10% du budget de la voirie. L'ADAV présente les différents itinéraires à aménager dans le cadre de Béthune capitale régionale de la culture 2011, afin de permettre aux visiteurs de se rendre d'un lieu à un autre en vélo. De nombreux travaux seraient à réaliser : marquage, abaissés de bordure, voirie, signalisation, etc. La Ville doit chiffrer ces travaux et des priorités devront être définies car tous les travaux ne pourront pas être réalisés en 2010. *D. Doullens, S. Geneste, N. Lecocq, R. van Rijn.*

CROIX

26 janvier : Rencontre avec les services de la Ville. Accord pour demander dans un premier temps à LMCU de mailler le quartier délimité par les rues du Creusot, des Deux Moulins, Jean-Jaurès et de la Gare de double-sens. *M. Anceau, S. Torro-Tokodi.*

HAZEBROUCK

11 et 12 mars : Inciter les collégiens à pratiquer mieux et davantage la marche et le vélo. L'ADAV et Haz'rando se sont mobilisées pour assurer des interventions au collège des Flandres dans le cadre des Journées de Sécurité routière.

- 10 classes de 6e et 5e pour le parcours à pied

- 11 classes de 4e et 3e pour l'exposé sur la pratique et les exercices à vélo, le contrôle de l'état de quelques vélos, 30 vélos gravés grâce au matériel fourni par l'ADAV. *É. Roussel, R. Fauverque.*

LAMBERSART

27 février : Inauguration des double-sens cyclables de Lambersart. Une soixantaine de cyclistes

ont participé à la balade, ainsi que plusieurs élus de la Ville.

LILLE

12 janvier : Agenda 21. Réunion avec le responsable de l'Agenda 21 à la Ville pour discuter des possibilités de participation de l'ADAV à cet Agenda 21. *S. Geneste.*

12 janvier : GTV technique. Point sur la mise en conformité du décret sur la généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30, sur les études réalisées dernièrement par la communauté urbaine (rue Montgolfier, rue de la Paix d'Utrecht), sur les aménagements qui pourront être réalisés au printemps (double-sens cyclables sur rues Baggio, Barbès, Bergot, Huymans, Saint-Druon), sur les abaissés de bordure ; présentation des études sur Sarrazins et Testelin (double-sens cyclables). *M. Anceau, B. Cousin, S. Geneste.*

19 janvier : Visite de l'abri vélo sécurisé de Décathlon campus à Villeneuve d'Ascq afin d'envisager le projet de stationnement vélo à la gare Lille-Flandres. *M. Anceau, S. Geneste.*

25 janvier : GTV Vieux-Lille. Une partie du quartier du Vieux Lille (+ une partie du centre) est en zone 30, de nombreuses rues à sens unique sont donc concernées par le décret 2008-754 de généralisation des double-sens cyclables. Échange entre l'ADAV, la Ville et LMCU sur les quelques rues où la mise à double sens pour les vélos pourrait s'avérer problématique. *M. Anceau, S. Geneste.*

25 janvier : Comité de pilotage de la zone de rencontre autour de la Grand-Place. Tour de table des participants quant à leur intérêt vis-à-vis de cette zone de rencontre. Proposition d'une zone de rencontre restreinte et d'une zone étendue. Programmation d'une visite d'une zone de rencontre à Metz. *S. Geneste.*

28 janvier : GTV communication. Point sur la réimpression du plan vélo, sur les campagnes d'affichage en lien avec le vélo (stationnement, fête du vélo, éclairage, etc.), point sur les pages vélo du site Internet de la Ville. *É. Defossez, S. Geneste.*

17 février : GTV Kennedy. Les services de la Ville présentent un projet d'aménagement sur le boulevard Kennedy (deux pistes unidirectionnelles), LMCU présente son projet (piste bidirectionnelle et bande cyclable). Débat entre les deux propositions. Les deux projets seront présentés au Maire fin février. *B. Cousin, S. Geneste.*

2 mars : GTV communication sur la campagne d'éclairage. Échange sur la forme et le fond de la campagne. 3-4 visuels seront réalisés et déclinés sous forme de cartes postales et via un affichage dans les panneaux Decaux. *S. Geneste.*

3 mars : Présentation de l'ADAV et de ses actions aux représentants du Conseil municipal de la Jeunesse pour d'éventuels partenariats. *S. Torro-Tokodi.*

4 mars : Réunion avec le cabinet de communication Les Enchanteurs pour échanger sur leurs propositions. *S. Geneste.*

9 mars : GTV technique. Point sur les arceaux, les 100 du 1er trimestre seront posés fin mars, le repérage pour les 100 du 2e trimestre se fera courant avril. Rue St-Druon, la Ville demande à déplacer le dos d'âne prévu, LMCU n'est pas sûre que cela soit possible. Place des 18 Ponts : deux projets sont présentés, chacun présente des avantages et des inconvénients, LMCU va essayer de pour combiner les deux propositions pour aboutir à une solution satisfaisante pour tout le monde. Mise en conformité du décret sur la généralisation des double-sens

cyclables dans les zones 30 : LMCU ne fournira pas de plans détaillés pour les études des rues où la mise à double sens pour les vélos ne pose pas de souci car la réalisation de plans demande un travail conséquent. Quartiers de Bois-Blancs et Faubourg de Béthune : toutes les études ont été réalisées et validées par LMCU. Le quartier Vauban est maintenant à l'étude (30 rues). Double-sens cyclables du secteur de Wazemmes : les études de la rue de Flandres et rue Manuel sont en cours. Double-sens réalisés prochainement : St-Druon, Huysmann, Bergot, Baggio, Barbès. 55 adoucis de bordures seront réalisés en 2010. Double-sens cyclable rue des Sarrazins : les budgets ne permettront sans doute pas une réalisation en 2010, mais plutôt en 2011; l'étude doit d'abord être validée par la Ville. *B. Cousin, É. Defossez, S. Geneste.*

9 mars : GTV communication sur la fête du vélo. Échange avec la Ville, l'Entorse et LMCU pour aboutir à un visuel commun. Point sur les différents supports de communication et les quantités à prévoir. *É. Defossez, S. Geneste, S. Sylard.*

10 mars : Copil Agenda 21 II. Présentation de l'état d'avancement de l'Agenda 21 II et discussion sur la méthode et l'organisation. *S. Geneste.*

10 mars : Jury du concours de projets d'abris vélo design. 13 projets ont été sélectionnés pour être exposés et soumis au vote du jury. Deux projets sont arrivés ex-aequo, un second vote pour les départager sera réalisé par Internet. *S. Geneste.*

19 mars : opération marquage et stand de sensibilisation au lycée Baggio. *M. Anceau, L. Coveliers, JM. Roger.*

3 avril : Partenariat avec une association d'étudiants de l'IESEG, Ado d'vélo, pour animer un stand d'informations et de sensibilisation à l'attention des enfants et de leurs parents. *S. Torro-Tokodi.*

6 avril : GTV communication. Point sur les propositions de visuels pour la fête du vélo, des suggestions d'amélioration sont proposées, le visuel va être retravaillé. Point sur la future campagne de communication sur l'éclairage : un certain nombre de visuels sont sélectionnés. *B. Cousin, S. Geneste.*

7 avril : Réunion de préparation de la rencontre avec la commission cadre de vie du conseil de quartier du Vieux-Lille en vue de leur présenter les propositions suite au décret de généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30 et de leur proposer l'extension de la zone 30 à tout le quartier. *B. Cousin, S. Geneste.*



Campagne périodique à Lille

LA MADELEINE

5 février : Groupe de travail déplacements doux. Point sur les dernières études de double-sens cyclables de la future zone 30 République/St-Maur/de Gaulle/Doumer (rues de Paris, du Dr Legay, du Chauffour et Romarin), point sur les autres études de double-sens cyclables (rue Leclerc, mise en conformité du décret de généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30), stationnement vélo, demande de sas vélo sur la rue du Général de Gaulle, demande d'aménagement sur l'axe Pierre de Coubertin. *S. Geneste.*

2 avril : GTDD. Point sur les double-sens cyclables de la future zone 30 entre St-Maur, République, Doumer et de Gaulle (la Ville valide une majorité des DSC à quelques exceptions près). Point sur

la mise en conformité du décret sur la généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30 : LMCU a commencé les études sur le secteur Maillote, Gantois, Parc et les présentera à la Ville dès qu'elles seront terminées, les autres secteurs (Desmazières, Koenig, etc.) seront faits par la suite. La Ville souhaite solliciter un bureau d'étude concernant le stationnement des vélos pour définir les lieux et le type de stationnement à prévoir. *B. Dewez, G. Geneste.*

LOOS

24 février : GTV. L'axe Foch-Pottier est considéré par l'ADAV, la Ville et LMCU comme l'axe structurant à aménager en priorité. La Ville va adresser un courrier en ce sens au département qui est compétent sur cet axe. L'ADAV propose la réalisation de double-sens cyclables sur les rues Calmette et Faidherbe, notamment pour assurer la continuité avec le double-sens cyclable de la rue Huysmann à Lille qui sera réalisé en 2010. Les rues Gambetta et Salengro sont concernées par le décret de généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30. L'étude a été réalisée sur la rue Salengro et répond aux critères de validation de LMCU. Le passage d'un bus rue Gambetta pose problème pour la réalisation du double-sens cyclable. L'ADAV doit solliciter le VP aux transports pour l'assouplissement des normes actuelles. Les autres rues de la commune concernées par ce décret seront étudiées par LMCU. Des demandes d'études de double-sens cyclables sont formulées pour les rues Dhainaut, Zola, Sainte-Anne, JB Derouillers. Un double-sens cyclable sera réalisé sur la rue du Commandant d'Ornano mais pas sur la rue Papin pour des raisons de sécurité. L'ADAV doit transmettre une nouvelle liste de propositions d'emplacements d'arceaux vélo à la Ville. *M. Anceau, P. Coquerelle.*

NEUVILLE EN FERRAIN

23 mars : Rencontre avec la municipalité pour étudier la possibilité pour l'ADAV de participer à une fête du vélo plus axée sur les déplacements utilitaires en mai 2010. *M. Anceau.*

ROUBAIX

2 avril : Point avec les services pour relancer le GTV et définir les priorités d'aménagements à court et moyen terme. *M. Anceau.*



Double-sens cyclable rue de l'Allouette à Roubaix

TOURCOING

28 janvier : GTV. Le Département se propose d'étudier la réalisation d'aménagements cyclables en trois phases sur le bd Industriel. Bd d'Halluin : deux pistes unidirectionnelles sont retenues dans le projet de la LIANE. Projets de double-sens cyclables sur les rues de l'Industrie, Sainte-Barbe, Guy Moquet, Bouvines, Saint-Omer, Louis Leloir. La matérialisation du double-sens de la rue Louis Leloir est reportée suite à la demande des riverains qui demandent à ce que cela s'accompagne de dispositifs réduisant la vitesse des voitures. *M. Anceau.*

25 mars. GTV. Poursuite de l'étude des projets de double-sens par secteur. *M. Anceau.*

VALENCIENNOIS

Valenciennes

1er février : Réunion avec les adhérents du Valenciennois, création d'un groupe balade, une sortie sera proposée aux adhérents à l'automne.

20 mars : Opération « Respectez les cyclistes » place du marché à Valenciennes. Des adhérents sont venus nous rejoindre, nous avons également échangé avec des cyclistes urbains venus faire leur marché. Un petit tour de ville nous a permis de coller quelques « étiquettes pédagogiques » sur des véhicules stationnés sur des aménagements cyclables. *C. Bridelance, N. Lecomte, A. Legrand, bénévoles.*

30 mars : Reprise du Groupe Travail Vélo avec la ville de Valenciennes. Au menu :

- la mise en double-sens cyclable de tous les sens uniques du centre-ville conformément au décret du 30 juillet 2008 sur la généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30, avec quelques rares exceptions ;

- demande de l'ADAV d'ouvrir un couloir bus aux cyclistes sur une faible longueur (place de la République), mais qui fait un bon raccourci ;

- discussion sur le Pont Jacob, éternel point noir pour les vélos ;

- aménagement d'un long cheminement piétonnier vers le futur stade Nungesser qui pourrait devenir un itinéraire cyclable agréable et être prolongé vers Marly ;

- rénovation de la voie Pompidou et requalification de cette entrée de ville en voie urbaine, l'ADAV sera associée au projet ;

- proposition par l'ADAV et Citoyenneté Routière de créer une grande fête du vélo à Valenciennes en relançant les Vélociennes avec une journée sans voiture. La Ville est intéressée, le projet est en route ;
- demande de nouveaux arceaux, l'ADAV doit fournir une liste de propositions.

S. Geneste, A. Legrand.

Valenciennes Métropole

21 janvier : Place Cardon. Bilan de la réunion publique. Point sur quelques détails du plan de réaménagement de la place Cardon. *S. Geneste, A. Legrand.*

Porte du Hainaut

4 février : Signature, à Bellaing, de la charte du plan climat territorial avec les élus de la Porte du Hainaut. *A. Legrand.*

Saint Saulve

8 février : Réunion sur la mise en zone 30 du quartier Le Bosquet. Des projets de modification rues Montesquieu et Charles Giraud sont toujours à l'étude dans le but d'apaiser la circulation. *S. Geneste, A. Legrand.*

17 mars : Positionnement sur le terrain des arceaux vélo avec un technicien de la Ville. *A. Legrand.*

VILLENEUVE D'ASCQ

4 février : Commission communication. Échange sur les moyens d'actions à développer auprès du public. Des actions éclairages sont évoquées pour l'automne ainsi que le développement du gardiennage des vélos. Accord pour commencer par la réalisation d'une carte des aménagements cyclables. L'ADAV se propose d'inscrire sur un fond de carte l'ensemble des aménagements cyclables de la Ville et les itinéraires à conseiller. *M. Anceau, G. Laurent.*

25 février : Commission « déplacement éducation vélo ». Recensement des actions menées

dans les établissements scolaires et réflexions pour leur généralisation et la mise en réseau des acteurs. *S. Torro-Tokodi.*

2 mars : Première réunion sur la réalisation de la carte. L'ADAV présente le fond de carte qu'elle a réalisé. Cette base servira à une mise en forme numérisée. *M. Anceau, G. Laurent.*

4 mars : Commission aménagements. Point sur les aménagements projetés par LMCU : zone de rencontre avec double-sens Carrière Delporte, piste sur le bd de Mons le long de Décathlon Campus, rue de la Station, bd de Tournai dans le cadre du Grand Stade.

16 mars : Réunion de travail avec les services de la Ville pour définir la mise en page à privilégier pour la réalisation et l'édition de la carte des aménagements cyclables de la Ville. *M. Anceau, G. Laurent.*

LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE – LMCU

7 janvier : Inauguration de la Liane 2, LHNS reliant le CHR B. Calmette à Lille et Wattignies. *S. Geneste.*

13 janvier : Rencontre avec l'assistant de M. Quiquet, VP en charges des Transports pour faire part des doléances de l'ADAV pour dynamiser la politique cyclable communautaire. *M. Anceau, S. Geneste.*

19 janvier : Visite sur site du système de stationnement des vélos sur deux niveaux réalisé à Villeneuve d'Ascq sur le site de la société Oxylane. Rencontre avec le fabricant pour solliciter de possibles adaptations. Un système similaire est envisagé pour la gare Lille-Flandres. *M. Anceau, S. Geneste.*

23 mars : Réunion avec LMCU, la Ville de Lille et la SNCF pour définir le cahier des charges qui sera soumis aux prestataires qui réaliseront le parking de 600 places pour les vélos sur deux niveaux à la gare Lille-Flandres côté rue de Tournai. Ce parking doit être opérationnel en septembre 2010. *M. Anceau.*

29 mars : Participation au comité de pilotage du pôle multilodal de la gare de La Bassée. *M. Anceau, S. Geneste.*

UC Unité Centrale

7 janvier : Réunion sur deux points : projet de la LINO (Liaison Intercommunale Nord-Ouest entre Lille CHR et Lomme), stratégie à définir pour résorber les bordures et inscrire une ligne budgétaire pour la réalisation des mises à niveau zéro. *M. Anceau.*

15 janvier : Réunion de présentation de l'état d'avancement des projets de la LINO partie Sud et partie Nord. Les premières réalisations interviendront aux alentours de 2014 sur le secteur d'Eura-santé et sur la liaison entre Lomme et Sequedin. *M. Anceau, S. Geneste.*

5 février : Réunion pour la mise à jour de la carte des itinéraires cyclables de LMCU qui devrait être rééditée en 2010. *M. Anceau.*

11 mars : Nouvelle réunion sur l'actualisation de la carte des aménagements cyclables de LMCU en prévision de sa réédition et mise au point d'un tableur pour recenser les bordures à résorber sur le territoire communautaire (un budget annuel sera nécessaire pour la résorption progressive de ces bordures). *M. Anceau.*

17 mars : Poursuite de l'actualisation de la carte des aménagements cyclables. *M. Anceau.*

18 mars : Wattrelos : étude de l'insertion des amé-

nagements cyclables dans les carrefours et giratoires du projet de la voie du Centre. *M. Anceau.*

UTRVA Unité territoriale

Roubaix – Villeneuve d'Ascq

14 janvier : Réunion de travail. Présentation de divers projets. Roubaix : projet d'une mise en zone 30 de la rue de l'Alma, d'un double-sens cyclable sur la rue de la Poste. Hem : projet d'un plateau pour limiter la vitesse au droit de la place qui se crée rue du docteur Coubron. Villeneuve d'Ascq : point sur le projet de réaménagement du bd de Tournai dans le cadre des travaux du Grand Stade. *M. Anceau.*

19 janvier : Réunion sur site pour étudier la possibilité de réalisation d'un double-sens cyclable rue de la Poste à Roubaix. Le traitement de son débouché au niveau du giratoire de l'Europe pose problème. La mise en place d'un feu s'avérera nécessaire. *M. Anceau.*

26 février : **Roubaix :** Projet de zone 30 avec double-sens sur le quai de Marseille. Analyse d'une étude de pistes cyclables unidirectionnelles sur la rue de Tourcoing. Lys-lez-Lannoy : projet de double-sens cyclable sur la rue Échevin (réalisation prévue pour 2010).

Villeneuve d'Ascq : étude du projet de desserte du Grand Stade. Des pistes unidirectionnelles de 2,20 m seront réalisées. Croix : rue Verte, projet de réalisation d'une bande centrale neutralisée pour limiter les vitesses et sécuriser les traversées piétonnes. *M. Anceau.*

31 mars : **Villeneuve d'Ascq :** nouveau point sur le traitement des aménagements cyclables dans le projet de requalification des voiries pour la desserte du Grand Stade. Des pistes unidirectionnelles seront réalisées sur le bd de Tournai et sur la D146 entre Lezennes et les 4 Cantons. Les aménagements seront continus hormis sur les giratoires de la D146 où les cyclistes seront maintenus dans la circulation comme actuellement. Sur le bd de l'Ouest les bandes cyclables s'intégreront dans les amorces des sas bus qui seront réalisés en amont des carrefours à feux. *M. Anceau.*

21 avril : **Hem :** étude du projet de la Blanchisserie et de l'intégration de la coulée verte avec les pistes de la rue des Trois Fermes prolongée. Mons-en-Barœul : projet de requalification du bd Napoléon 1er en zone 30 avec une contre-allée cyclable. Villeneuve d'Ascq : projet d'une piste cyclable le long de Decathlon Campus. Évocation du projet de requalification du bd de Valmy qui intégrerait des bandes cyclables avec suppression du terre-plein central entre Versailles et Ventoux. *M. Anceau.*

UTTA Unité Territoriale

Tourcoing – Armentières

18 janvier : Réunion de travail. **Tourcoing :** projet d'une zone 30 rue du Blanc Seau avec des écluses, étude des demandes de double-sens des rues de Paris et St-Omer. Point sur la LHNS bus-vélo qui doit relier Tourcoing à Halluin. **Armentières :** projet de mise en zone 30 ou en zone de rencontre avec double-sens du secteur constitué des rues Blériot, Dormoy et Branly. *M. Anceau.*

26 février : **Tourcoing :** projet d'une zone de rencontre rue d'Iéna avec un double-sens cyclable. *M. Anceau.*

2 avril : **Armentières :** projet de mise en zone 30 de la rue Ph. De Girard et de double-sens rue Nicolas Leblanc. Deûlémont : projet d'extension de la zone 30 à l'ensemble du village avec mise à double-sens des rues pour les cyclistes. *M. Anceau.*

DÉPARTEMENT DU NORD

2 février : **RD 642.** Présentation du projet de mise à 2 x 2 voies de la section comprise entre l'A25 (Méteren) et l'entrée d'Hazebrouck. La réalisation des contournements de Borre et Pradelles permettra de « récupérer » l'ancien tracé de la RD pour accueillir la circulation riveraine et cycliste. L'ADAV demande à ce que cet ancien tracé soit doté d'aménagements cyclables. **RD 53 :** étude des différents scénarios possibles pour réaliser un aménagement cyclable entre Hazebrouck et Hondeghem. **RD 50 :** Projet d'une piste bidirectionnelle entre Quarouble et Rombies-Marchipont. *M. Anceau, É. Roussel.*

18 mars : Points sur différents sujets : remise de bilan de l'action engagée par l'ADAV en 2009 ; nouvelle analyse du projet de la RD 957 entre Marchiennes et Somain : il apparaît aux yeux de tous qu'il faut privilégier une piste bidirectionnelle ; Féchain, RD 140, la solution des écluses sera proposée à la municipalité au lieu des terre-pleins centraux. RD 65 à Goelzin, le pont de la Sensée ne permettant pas de supporter un encorbellement, il est décidé conjointement de réfléchir à la possibilité de faire circuler les cyclistes sur le mini-trottoir qui existe. Il reste à étudier la meilleure façon de séparer l'aménagement minimaliste du flux de circulation. Cambrai, Av de Paris / RD 644, étude de l'insertion des cyclistes dans l'anneau. *M. Anceau.*



Lille, double-sens cyclable avenue de Mormai

Arrondissement de Douai

10 mars : **Marchiennes-Somain.** Présentation de requalification de la RD 957 avec suppression des bandes au profit de pistes. La solution de pistes unidirectionnelles apparaît peu satisfaisante car l'emprise est très limitée (1,50 m). L'ADAV préférerait une piste bidirectionnelle mais cette solution est très contraignante pour la subdivision. *M. Anceau.*

16 mars : **Douai, porte d'Arras :** projet de réalisation d'un giratoire. L'emprise ne permet pas la réalisation d'une piste cyclable circulaire. Il est demandé d'amener les cyclistes sur des bandes cyclables jusqu'à l'anneau et de les protéger en entrée et sortie avec des by-pass. Féchain : présentation d'un projet de réalisation d'îlots centraux sur la D 140 pour limiter la vitesse en entrée de la localité. L'ADAV demande à réfléchir à d'autres solutions moins contraignantes pour les cyclistes (écluses, pistes de contournement au niveau des îlots...). Lécluse-Hamel : projet d'une liaison cyclable sur la D47 entre les marais et Hamel. Il est demandé à l'ADAV de se rendre sur place pour visualiser les propositions soumises. RD 957. Le responsable de l'unité territoriale confirme son souhait d'une piste bidirectionnelle entre Marchiennes et Somain. Cet avis rejoint celui de l'ADAV. *M. Anceau, V. Sion.*

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

20 janvier : Présentation de projet de mise à 2 x 2 voies de la RD 939 entre Arras et Aubigny-en-Artois. L'ADAV demande un aménagement cyclable continu entre Arras et Duisans. Présentation du projet de voie verte entre Saulty et Dainville. *M. Anceau, L. Coveliers.*

12 février : Réunion sur le projet du pont d'Essars. L'ADAV avait formulé plusieurs demandes d'amélioration du projet. Le département annon-

ce que certaines d'entre elles vont pouvoir être réalisées. *D. Dourlens, S. Geneste, R. van Rijn.*

4 mars : **Point sur le projet de la RD 939.** Au regard des contraintes techniques pour franchir la voie ferrée et les bretelles de la RN 25, il est proposé un itinéraire alternatif entre Arras et Duisans. L'ADAV réserve sa réponse après étude sur le terrain des différentes contraintes. Présentation du projet de réhabilitation et prolongement de la voie verte qui doit relier Lens à Liévin. L'ADAV se rendra sur place avant de se prononcer. *M. Anceau.*

25 mars : Réunion de chantier sur le pont d'Essars (Béthune). Mise au point de la signalisation et du marquage des aménagements cyclables. *M. Anceau, D. Dourlens.*

RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS

11 février : **Comité de pilotage Véloroutes et Voies Vertes.** Bilan 2009, politique régionale en 2009 –2010. État d'avancement des VVV régionales. *L. Coveliers, S. Geneste.*

PÔLE INFO->DÉPLACEMENTS (PID)

11 janvier : Formulation de propositions lors de l'Atelier 3 « Changement des modes de vie du grand public » du Plan Climat de LMCU, portant sur la mise en place d'une centrale de mobilité, les ramassages scolaires, la diffusion de bonnes pratiques en matière de stationnement des vélos.

14 janvier : Rencontre avec les animateurs de l'association Ado d'Vélo pour définir des partenariats et identifier leurs besoins en formation.

19 janvier : Intervention lors d'une conférence sur les actions en faveur du développement durable organisée par des étudiants de Lille 3.

Formulation de propositions lors de l'Atelier 1 « Déplacements et localisation des activités dans la métropole » du Plan Climat de LMCU.

20 janvier : Rencontre avec l'équipe B'Twin de Décathlon pour évaluer les modalités d'un partenariat sur le contenu des actions orientées vers le grand public dans le cadre du B'Twin Village en construction à Lille Fives.

Sancourt (59) – Intervention lors d'une soirée organisée par l'association MNLE autour du thème des différents modes alternatifs de déplacement, en présence de la Vice-Présidente aux transports de la Région.

21 janvier : Participation à l'atelier Plan de Déplacements Inter-Entreprises organisé par Alliances et retours d'expériences des différents acteurs.

Participation et propositions d'actions pour l'élaboration du Plan Climat du Cambrésis, Groupe de travail n°4 : « Aménagement du territoire et transports ».

26 janvier : Rencontre avec la Ville de Croix pour faire le point sur les différents types d'aménagements réalisables et la réalisation d'une flotte de vélos de service pour les agents de la Ville.

28 janvier : Intervention à l'IUT de Creil sur les particularités d'une politique cyclable menée en concertation avec une association d'usagers.

1er février : Présentation du vélo comme mode de déplacement aux étudiants d'une école d'ostéopathes à Loos.

2 février : Lambersart - Présentation des domaines dans lesquels le PID peut agir de façon à inciter les employés à utiliser le vélo et les autres modes alternatifs à la voiture individuelle.

3 février : Participation au comité de pilotage mis en place par l'association calaisienne Vélo Service Insertion pour développer des actions de promotion

des ramassages scolaires à vélo (vélobus).

4 février : Formation de dirigeants associatifs sur les alternatives à la voiture individuelle à intégrer dans les programmations événementielles, dans le cadre du Fonds d'Initiatives Pour une Consommation Engagée, au siège de Région.

MRES – Point sur les plans climat et la participation des associations du réseau.

9 février : Rencontre avec des étudiants de l'ISA qui travaillent à la formulation de propositions dans le cadre du Plan de Déplacements d'Administration initié par la Ville de Marcq-en-Barœul.

Reportage avec Weo pour faire la promotion de l'intermodalité.

10 février : Rencontre avec un formateur de SAS Formation, préparation d'une intervention auprès des stagiaires pour les inciter à utiliser le vélo.

18 février : Rencontre avec la responsable du service de l'Aménagement Urbain et Développement Durable de la ville de Lys-Lez-Lannoy pour imaginer une collaboration de façon à favoriser le développement de l'usage du vélo et de la marche sur la ville.

23 février : Présentation du vélo comme moyen de déplacement pour un groupe de stagiaires de SAS Formation.

25 février : Repérage avec un animateur de l'association CITEO pour la réalisation d'un parcours à vélo destiné aux déplacements des collégiens d'un établissement tourquennois.

Villeneuve d'Ascq – Commission Déplacements et éducation, champs d'intervention possibles avec assistance du PID.

26 février : Atelier 1 du Plan Climat LMCU Déplacements et localisation des activités dans la métropole, recherche d'acteurs et de partenariats dans le cadre des propositions formulées aux ateliers précédents, rédaction d'un « cahier des charges ».

1er mars : Rencontre avec la directrice de l'Institut de Formation des Psychomotriciens à Loos pour avis et conseils sur la mise en place d'un stationnement vélo sécurisé

2 mars : Atelier 3 du Plan Climat de LMCU Modes de vie du grand public, idem que pour l'atelier 1.

5 mars : Rencontre avec le chargé de mission de Lille 1 sur la mise en place d'actions dans le cadre de l'Agenda 21 développé par l'université.

30 mars : Présentation auprès des étudiants de l'Institut de Formation des Psychomotriciens du vélo comme moyen de déplacement et débats.

1er avril : Stand d'informations en direction des agents de la Ville de Roubaix.

3 avril : Stand d'informations à Lambersart dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.

7 avril : Conseils en termes de méthodologie et d'outils disponibles apportés à deux bénévoles d'une association de quartier de Seclin qui souhaitent mettre en place un pédibus qui desservirait plusieurs écoles de la ville.

8 avril : **Ardres (62)** - Repérages des aménagements cyclables possibles sur la communauté de communes et présentation aux élus des

démarches de pédibus et vélobus.

PRÉFECTURE DU NORD

24 février : Commission consultative sur les problèmes posés par certaines signalisations mal adaptées aux situations. Retour sur les modifications apportées au code de la Route (règle de généralisation du double-sens cyclable dans les zones 30, création de la zone de rencontre...). S. Torro-Tokodi.

TRANSPOLE

5 mars : Réunion d'échange sur les possibilités de travail sur la cohabitation bus-vélo. M. Anceau, S. Geneste.

31 mars : Rencontre avec les chargés de PRA (Prévention Risque Accident) de Transpole. L'ADAV fait un retour sur les ressentis de ses adhérents par rapport aux bus (la cohabitation se passe plutôt bien, quelques bus qui se rabattent un peu vite ou qui serrent un peu trop). Transpole informe l'ADAV des ressentis des conducteurs par rapport aux cyclistes (bon retour sur les autocollants à l'arrière des bus, cohabitation plutôt bonne, plus de problèmes avec les scooters qu'avec les vélos). Plan d'actions : projet de rédaction d'une charte TC-vélos, participation de l'ADAV au forum sécurité de Transpole, réalisation de support de communication-sensibilisation. M. Anceau, S. Geneste.

CVTC

1er avril : Participation à la journée d'étude du Club des villes et territoires cyclables. M. Anceau, S. Geneste.

AF3V

16 janvier : participation au CA de l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V). M. Anceau.

27 mars : Participation à l'AG de l'AF3V. M. Anceau.

SNCF – TER Nord – Pas-de-Calais

12 mars : Réunion concernant l'accès des vélos au TER-GV. La SNCF ne souhaite plus accepter les vélos dans les TER-GV pour des raisons de sécurité. La Région et l'ADAV ne sont pas satisfaites. La

SNCF va étudier la possibilité d'ouvrir les fourgons vélos lorsqu'ils existent sur certains TER-GV. La SNCF va demander à ses agents de rester souples vis-à-vis des cyclistes et d'accepter les vélos pliés sans housse. M. Anceau, S. Geneste.

MISSION BASSIN MINIER

20 avril : Intervention conjointe LMCU/ADAV lors de la première demi-journée d'échanges visant à sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés aux enjeux de la valorisation des « modes doux » sur le territoire du Bassin minier Nord – Pas-de-Calais. M. Anceau.

FUBICY

23-24-25 avril : Participation au congrès de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette à Strasbourg. M. Anceau, Ph. Delrue, S. Geneste, L. Plancke, S. Torro-Tokodi.

CETE

5 mars : Participation au comité de pilotage de l'étude menée par cet organisme de l'État (Centre d'Études Techniques de l'Équipement) pour définir les conditions de réussite d'une politique cyclable. M. Anceau.

COLLECTIF L'ENTORSE

20 janvier : Point sur l'état d'avancement du programme de la fête du vélo. S. Geneste.

17 février : Réunion de préparation de la fête du vélo, notamment l'aspect communication. L'ADAV et l'Entorse conviennent de trouver un visuel commun pour la fête du vélo. É. Defossez, S. Geneste, E. Preux, S. Sylard.

LILLE 3000 / SAINT-SAUVEUR

6 janvier : Réunion de préparation de la fête du vélo. S. Geneste.

2 février : Réunion des différents organisateurs d'événements du printemps à Saint-Sauveur (fête du vélo). S. Geneste

MRES

20 janvier : Réunion de préparation du festival des futurs viables et de la semaine du développement durable. S. Geneste.

5 février : **Agenda 21**. Réunion de préparation et d'échange entre associations de la MRES. S. Geneste.

DIVERS

13 mars : Formation des correspondants locaux. Points sur les principes d'aménagements défendus par l'ADAV, la gestion des courriels, les actions grand public pouvant être réalisées (marquage, camions, stand, etc.) ; formation sur la machine à marquer les vélos contre le vol.

CES VÉLOCISTES OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS

Réductions sur achat de vélos et pièces (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

VÉLO & OXYGEN

4 rue du 19 mars 1962
Achicourt - 03 21 55 85 17. -5%

CAPSULE CYCLES

3 rue Copernic
Arras - 03 21 71 03 67
-5%.

RIDE ON

689 rue du Pont de pierres
Béthune
03 21 64 02 51. -5% et -10%

SPORT'DEP

931 av du gal de Gaulle
Bondues
03 20 30 72 90. -5% et -10%

CYCLES LESAFFRE

204 Rue Carnot
Fâches-Thumesnil
03 20 95 46 96. -5%

PRO CYCLES 62

876 avenue de la Libération
Bruay la Buisnière
03 21 53 52 58. -10 %

WANDERDONCKT FONTAINE

Cycles Peugeot
1 et 3 rue Roger Salengro
Hellemmes
03 20 56 52 66. -5% et -10%

LAMBERSART CYCLES

11 rue du Bourg
Lambersart
03 20 93 99 38. -5% et -10%

CYCLES LECOLIER

64 rue Gambetta
Lille- 03 20 54 83 39
-5% et -10%

CYCLOGREEN

58 rue Gustave Delory - Lille
03 20 96 15 88. -5%

VILLAVÉLO

24 pl Louise de Bettignies
Lille - 03 20 74 17 58. -5%



CYCLES VERBRUGHE

411 av. de Dunkerque - Lomme
03 20 08 98 41. -5% et -10%

CYCLES ET MOTOS - Alain PEUCELLE

28 rue des Hautes Loges
Marcq-en-Barœul
03 20 72 62 22 -6% et -10%

CYCLES FALLET

4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01 - Remises

SCOOTENVILLE

78 rue de Famars
Valenciennes
VAE, cyclomoteurs, e-solex.
03 27 25 64 76. -5% et -10%

CULTURE VÉLO

Angle de la rue J. Guesde et
du bd de l'Ouest à Villeneuve
d'Ascq. 03 20 56 06 99
-5% et -10%

ABRÉVIATIONS

CUA :	Communauté d'Agglo d'Arras
GTV :	Groupe Travail Vélo
LHNS :	Ligne à haut niveau de service
MRES :	Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
PDE :	Plan de Déplacements d'Établissement
PDES :	Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire
PDU :	Plan de Déplacements Urbains

Pour certaines de ces activités,
l'association recherche
des bénévoles.

Les ateliers de réparation et d'entretien :
- tous les 1^{ers} samedis du mois, à la MRES
à Lille de 10h à 12h;
- tous les 3^{es} mardis du mois au foyer de Jeunes Travailleurs *Béthanie*, 15 rue St Génois
à Lille de 18h à 20h.

Jusqu'au 6 juin,

Quinzaine de l'Entorse sur la métropole,
pour plus d'informations nous contacter.

Dimanche 30 mai,

**15^e Cyclothon Lille - Cassel des Petits
Frères des Pauvres**

Dimanche 16 mai,

La Caravane vanne

Départ à 9h de la gare St-Sauveur.

Le 29 mai,

Broc'à vélo à Arras

Place du Théâtre, horaires à confirmer.

Les 5 et 6 juin,

Fête du Vélo

Le samedi à Lille : Broc'à vélo, Village Vélo,
atelier de réparations, animations, toute la
journée à la gare St Sauveur. Vélo-parade
convergente entre plusieurs villes de l'agglomération.

À Arras, balade familiale.

Le dimanche à Lille : balades.

Les 18, 19 et 20 juin,

Fête de l'Environnement et des Solidarités

Gare St-Sauveur. <http://mres-asso.org/>

Samedi 19 juin,

Nuit des Chouettes 2010

Plus d'infos : <http://www.chouettevtclub.fr/>

Samedi 28 et dimanche 29 août,

6^e Ch'ti Bike Tour

<http://www.lechtibiketour.org/>

Plus d'infos sur droitauvelo.org

**Les articles
pour le prochain
Heurovélo, le
n°64, doivent
nous parvenir
avant le
16 août**

**Journal détailléur
l'heurovélo**

L'HeuroVélo, journal détailléur, est édité par l'association Droit au vélo - ADAV 23, rue Gosselet 59000 Lille.
Tél : 03 20 86 17 25 ; fax : 03 20 86 15 56

Une voie rapide vers la voie de la sagesse

À Valenciennes, requalification de la voie Pompidou en voie urbaine

Construite au début des années 70, la « Voie Pompidou », prolongement de l'autoroute A2, plonge vers le centre-ville où elle déverse son flot continu de circulation. Cette voie a été conçue comme une véritable autoroute urbaine. Pour la construire il a fallu couper en deux parties tout un quartier à l'entrée de la ville, exproprier et démolir. Certains riverains qui avaient vu leur habitation miraculeusement préservée ont eu le désagrément de voir pousser ce ruban de macadam dans leur jardin.

Nous étions à l'époque de ces phrases encore célèbres aujourd'hui : « Les Français aiment la bagnole » ou « Il faut adapter la ville à l'automobile ». À l'époque, il n'était pas question de s'opposer à ce type d'infrastructure, la voiture partait à la conquête de l'espace urbain et chacun s'en félicitait. Cela suffisait à étouffer les remarques contestataires des quelques rares opposants à ce type de projet.

Mais, depuis quelques années, cette voie a un peu perdu de sa superbe, on a ralenti la circulation sur certains secteurs, le tram est venu la traverser, un « parking relais » a d'ailleurs vu le jour à cette intersection. C'était déjà un signal : « Veuillez laisser ici votre voiture et prenez donc le tram ».

Et, en ce début d'année, la ville de Valenciennes a annoncé la requalification de cette voie rapide en voie urbaine, la vitesse y sera limitée à 50 km/h et les modes doux y auront désormais toute leur place : enfin « l'automobile va commencer à devoir s'adapter à la ville ». Évidemment, cette transformation en voie urbaine nous intéresse tout particulièrement et c'est avec satisfaction que nous allons pouvoir apporter nos propositions à la ville en ce qui concerne les aménagements cyclables.

Alain Legrand

BON À SAVOIR

Vélo, transports en commun et frais de déplacement

Depuis le 1^{er} janvier 2009 (décret n° 2008 - 1501 du 30 décembre 2008, relatif au remboursement des frais de transport des salariés), tout employeur doit prendre en charge 50 % du coût des abonnements aux services de transports en commun (SNCF-TER, Arc-en-Ciel (Vivacars / I-Cars), Transpole, Transvilles (Semurval), Tadao, Évéole (SMTD), RATP,...) souscrits par ses salariés.

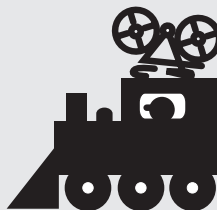
La carte Maxi-Rythmo de Transpole (40,10 € par mois) entre, tout à fait, dans ce dispositif.

La nouvelle réglementation prévoit, également, une prise en charge de 50 % du coût de l'abonnement à un service public de location de vélos, tels que le « Vélib' » à Paris ou le « Vélo'v » à Lyon.

L'employeur n'est tenu de ne prendre en charge que le coût des titres de transport qui permettent, sur la durée la plus courte, le déplacement entre le lieu de travail et le domicile.

Le remboursement, qui s'effectue sur la base des tarifs de 2^{de} classe, doit apparaître sur le bulletin de paye du salarié bénéficiaire, et est

conditionné par la remise, ou par la présentation, des titres de transport qui doivent être nominatifs. Une attestation du salarié, sur l'honneur, doit toutefois suffire si le service public de location de vélo ne fait pas figurer le nom du bénéficiaire sur le coupon d'abonnement. Si, par ailleurs, plusieurs abonnements sont nécessaires (par exemple SNCF + Vivacar ou RATP + Vélib'), l'employeur doit prendre en charge, toujours à hauteur de 50 %, la totalité de ces souscriptions.



Question délais, l'employeur se doit de procéder au remboursement des titres de transport, au plus tard, à la fin du mois qui suit celui pour lequel les titres ont été validés. La prise en charge est par ailleurs mensualisée, tout au long de la période d'utilisation, en cas de titres à validité annuelle.

Quant au salarié à temps partiel qui travaille au moins à mi-temps, il peut prétendre à bénéficier du même remboursement qu'un salarié à plein temps (prise en charge donc, également, de 50 %). Le salarié qui travaille moins d'un mi-temps ne bénéficie, par contre, que d'un remboursement en fonction du nombre d'heures travaillées.

Gérard

Courriel : info@droitauvelo.org - Site : www.droitauvelo.org
Commission paritaire : ISSN 12510602 ; périodicité trimestrielle.
Conception ADAV. Le numéro : 2 euros ; gratuit pour les adhérents.

Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Benoît Cousin.

Mise en page : Vanessa Delattre, Sébastien Torro-Tokodi.

Illustrations : Laurent Libessart (p.1), J.-F. Charvet (p. 20).

Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Frédéric Béhague, Pascal Coquerelle, Benoît Cousin, Philippe Delrue, Jean Dewavrin, Noémie Dewavrin, Daniel Dourlens, Patrick Eillum, Sabine Geneste, Christine Larivière, Nathalie Lecocq, Alain Legrand, Judicaël Potonnet, Sébastien Torro-Tokodi, Gérard Vahé.

Relecture : Claudine Batjom, Catherine Bécart, Benoît Cousin, Hervé de Cagny, Véronique Fourt, Olivier Leman, Marion Veyrières

Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association ADAV.

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les imprimeries Calingaert. Tirage : 1 500 ex.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûrs de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer : 03 20 86 17 25.
Permanences tous les mercredis de 14 h à 18 h.

